

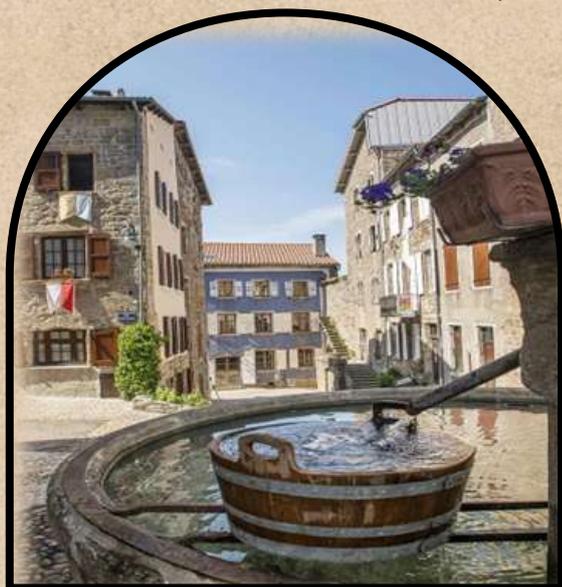


Pradelles

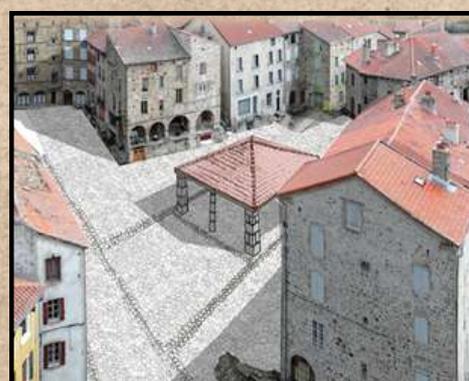
La Cité aux trois Ailes



Les Plus
Beaux Villages
de France®



✨ Réhabilitation de la Place de la Halle :



✨ Réhabilitation de la Ruine Soulège:





Sommaire



Le Mot du Maire

Vie de la Commune

Les Commissions :

- *Sociale*
- *Tourisme*
- *Travaux*
- *Patrimoine, Culture et Communication*
- *Ruralité*
- *Finances*
- *Tribune des Conseillers*
- *Les Employés Communaux*
- *L'état Civil*
- *Infos Pratiques*

Vie Associative

Les Associations :

- *Amicale des Sapeurs-Pompiers*
- *Comité des Fêtes*
- *Association des Parents d'Élèves*
- *Association TPCP*
- *Association des Fidèles de Notre Dame de Pradelles*
- *Association Solidaire Des Villages*
- *Association La Source du Passerand*
- *Emmaüs*
- *Association Lave*
- *Association Pas d'Éoliennes à la Chabassole*
- *Communauté de Communes Pays Cayres-Pradelles*
- *Maison France Services*

Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Pradelains,

Nous voilà déjà en 2026, après 6 ans ce mandat municipal touche à sa fin, vous pourrez lire dans ce bulletin le bilan des actions travaillées par un conseil municipal actif et réactif.

Après un début perturbé par la crise "Covid" et son lot de retards administratifs, après avoir eu à faire face à des problématiques récurrentes de trésorerie, notre commune a bénéficié d'études permettant de valider une feuille de route à l'échelle du mandat voir au-delà.

Pradelles méritait un investissement de tous les jours pour sortir d'une période de marasme hérité du mandat précédent. Je pense que vos élus ont assumé leurs fonctions respectives avec objectivité et je les en remercie tous individuellement.

La confiance témoignée malgré nombre de dossiers épineux est la preuve d'une considération de l'intérêt général avant toute considération d'ordre personnel.

Nous avons répondu sans déroger aux exigences municipales avec l'espoir de faire avancer la commune tout en refusant parfois de s'engager face à des demandes ou des propositions jugées inutiles ou trop impactantes.

Vous avez pu suivre, au travers de multiples communications, les projets et travaux du conseil municipal ; certains appréciés, d'autres sujets à contestations.

Tous s'inscrivent dans une recherche permanente de valorisation du village et au-delà de l'ensemble de la commune qui rappelons le est un ancien chef-lieu de canton reconnu.

Vos élus ont tous fait preuve de discernement dans les décisions à prendre, celles à fort enjeu ont été sujettes à débats avant d'aboutir avec pertinence au meilleur choix.

Nous espérons avoir répondu à bon nombre de vos attentes tant sur le point de la revalorisation du village que pour le maintien des services publics.

Tout n'est pas terminé, les travaux en cours sur les espaces publics vont encore impacter le centre bourg durant l'année à venir mais le "jeu en vaut la chandelle".

Je terminerai par vous faire part de notre motivation permanente à rechercher des financements publics sans lesquels rien ne serait possible, nous avons été entendus et plus particulièrement pour les travaux en cours !

Reste à aller plus loin, agir encore pour solliciter d'autres recettes afin d'assurer une suite dénuée d'inquiétude pour aboutir sur des projets à venir.

Chacun de vous a des attentes bien légitimes, j'espère avoir été à votre écoute durant ces 6 ans, j'ai fait au mieux même si parfois je n'ai pu abonder à des demandes trop orientées.

Trois mots peuvent résumer ces années passées au service de la commune : Rigueur, Action, Discernement. Au nom de mes collègues élus :

Bonne et heureuse année à vous tous. Bonne année à notre belle commune.

Alain Robert 



Commission Sociale

École :

Début 2020 difficile avec un effectif de 14 élèves en classe unique. Étant soutenu par l'inspection académique et nos parlementaires, nous avons pu bénéficier de l'ouverture d'une seconde classe pour l'année 2023/2024 en considération des effectifs étant remontés à 37 élèves.

Tout au long de ce mandat notre objectif a été de maintenir l'école communale avec 2 classes afin de perdurer l'enseignement sur notre territoire.

Un petit bois des écoliers a été créé avec la plantation d'un arbre à chaque nouvel élève.

Il serait primordial de créer une MAM (Maison d'Assistante maternelle) permettant l'accueil de jeunes enfants et ainsi permettre dans la continuité une augmentation de l'effectif de l'école communale.



IDE :

Installation d'un cabinet infirmier était indispensable pour le bien-être des habitants de notre commune.

Un local a été mis à disposition pour les IDE afin de les aider dans leur installation.

Accueil du Foirail :Établissement Sociaux Médicaux :

Nous avons soutenu les établissements sociaux médicaux (EHPAD, la Renouée, FAM St Nicolas) durant notre mandat, avec des travaux de réhabilitation et de rénovation, un parking pour l'accueil du personnel de l'EHPAD et des visiteurs.

Les vœux du maire à l'Ehpad ont eu lieu le 23 janvier 2026 avec la chorale Chant'Aux vents qui a fait fredonner les résidents au rythme des chansons Des galettes et des boissons ont clôturé cet après-midi récréatif.

**BIENVENUE
À PRADELLES
PARC
de LOISIRS
du
CHAT BOTTÉ**

Aquabranche
Escape Rooms

Restauration possible sur place
JUILLET et AOÛT
Ouvert tous les jours de 10h30 à 19h
de Pâques à Toussaint
Jours d'ouverture voir site internet
Rue du Breuil - 43420 PRADELLES
www.parcduchatbotte.com - 04 71 00 87 87



Repas des Aînés :

Le repas des aînés offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus a eu lieu au restaurant "Aux Portes Des Légendes".

Ce repas a clôturé cette fin de mandat avec une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les personnes n'ayant pu se déplacer ont pu venir en mairie récupérer un colis.



Local SDF :

Le local SDF a été relocalisé en 2023 à côté de la caserne des pompiers, offrant un accueil chaleureux aux personnes en difficultés. Un bon de 15 euros valable à Vival leur est offert par le CCAS.



 Elysabeth Lyotard

Commission Tourisme

Les domaines d'action de la Commission Tourisme sont relativement étendus et, les actions et projets ont été multiples. Sans vouloir être exhaustif, la commission a eu en charge la promotion et le développement de l'ensemble des activités ayant attiré au tourisme : le complexe Piscine – Camping, le Village Vacances, le soutien aux associations, la fête du 15 août et en projet de fond le soutien du label « Plus beaux Villages de France » avec l'étude de revitalisation du centre bourg, la signalétique, le classement « Site Patrimonial Remarquable », l'adhésion à la fondation du patrimoine et la réhabilitation (en partenariat avec la commission travaux) des espaces et bâtiments publics tels que la place de la Halle et de la ruine de la Soulège.

Ce dernier bulletin du mandat se propose de faire le bilan des différents dossiers.

Piscine -Camping :

Au cours du mandat, la commission a travaillé à rationaliser au maximum les coûts de fonctionnement du complexe piscine – camping. Le travail a porté sur la modification de la plage d'ouverture du complexe sur la saison, mais aussi sur une reprise des horaires du personnel et leur nombre. Une action a aussi été faite sur la maîtrise des dépenses liées à l'énergie.



VVF :

Historiquement le Village Vacances appartenant à la ville de Gennevilliers a été rétrocédé à la commune. Après cette rétrocession, un partenariat fort avec le CCAS d'EDF a très bien fonctionné pendant des années et a permis de faire vivre ce VVF avec dynamisme.

Malheureusement en amont de ce mandat, le CCAS d'EDF s'est petit à petit retiré, prenant de moins en moins d'appartements sur la saison estivale. Face au terme du partenariat avec le CCAS d'EDF, à la difficulté de remplissage et à la gestion chronophage pour le personnel communal, le conseil municipal a fait le choix de s'orienter vers la vente d'une partie des appartements. Après une estimation des domaines, et la réalisation de travaux principalement orientée vers la mise en séparatif des compteurs d'énergie, une copropriété a été créée. Une dizaine de ventes d'appartements est en cours et devrait être effective ce premier trimestre 2026.

Les Associations :

Dès le début de mandat, la commission a eu à cœur, d'accompagner nos associations, de les réunir afin de pouvoir échanger et voir de quelle manière la municipalité pouvait apporter son soutien pour dynamiser ce tissu local si important.

Plusieurs fois, sur les débuts d'année, l'ensemble des présidents d'associations ont été réunis avec la commission tourisme, afin de préparer et d'échanger sur les animations annuelles. Ces rencontres ont aussi permis d'échanger sur les besoins matériels et financiers de nos associations.

En moyenne, c'est une enveloppe de 10 000 euros, somme relativement importante qui a été consacrée annuellement pour accompagner et dynamiser le tissu associatif incontournable pour l'animation de notre cité.

Les Fêtes du 15 Août :

Les fêtes du 15 août, fête votive et fête religieuse font partie de l'identité de notre village. Chaque année, les participants sont au rendez-vous.

La municipalité, au travers de la commission tourisme a dû prendre des engagements envers les services de la préfecture, de la gendarmerie et la DIR afin d'avoir l'autorisation de continuer le défilé du corso fleuri.

Nous remercions le comité des fêtes et l'ensemble des organisateurs des diverses manifestations ainsi que les participants.

Au cours des années, la commission est restée au plus près des associations et des diverses initiatives, afin d'accompagner chacun, pour que cette date garde sa notoriété. La commission tourisme a validé encore cette année passée, la participation de trois « Bandas » pour l'animation du corso fleuri ainsi que l'achat et le tir d'un feu d'artifice (qui s'ajoute à celui du 14 juillet) pour un budget de plusieurs milliers d'euros.

Depuis le début du mandat, la commission tourisme est guidée par un fil rouge qui est le soutien du label « Plus Beaux Villages de France ». L'ensemble des réflexions menées et les actions mises en place ont toujours été faites dans le but de satisfaire aux exigences de ce label pour continuer à profiter de sa notoriété et des financements l'accompagnant en ayant pour trame de fond, la préparation de la réexpertise de notre village sur l'année 2025.



Label "Plus Beaux Villages de France"

Au cours de ce mandat, notre village a été re-expertisé en fin d'été 2021. Face à la menace de déclassement potentiel annoncée en 2018, les élus ont produit un mémoire avec une projection à plusieurs années basé sur les réalisations déjà effectuées, celles en cours et celles à venir. La commission qualité des PBVF a rendu son avis en 2022 : le label est maintenu avec déclassement potentiel et une nouvelle expertise en 2025 avait été fixée.

Comme prévu, une nouvelle expertise du village a eu lieu pendant l'été 2025 et dans les semaines suivantes nous avons dû étayer notre dossier de demande de maintien du label devant la commission qualité qui a lieu à Brouage en Charente Maritime. Suite à une présentation des actions réalisées, des actions à venir et des projets en cours afin de conserver le label sur notre village, la commission qualité des « Plus Beaux Villages de France » nous a notifié cette fin d'année 2025, le maintien du label pour notre village. Cette décision, fruit d'un travail constant de l'ensemble des élus sur les divers dossiers de ce mandat, est une très belle reconnaissance du travail fourni. Le maintien de ce label est capital pour la notoriété du village mais aussi sur le volet financier, avec les aides octroyées dans le cadre des diverses réhabilitations. Cette décision de maintien du label, a été possible grâce aux différents dossiers principalement issues de l'étude de revitalisation du centre bourg : la création de parking, la signalétique, la classification « Site Patrimonial Remarquable », l'adhésion à la fondation du patrimoine, le règlement des terrasses et la réhabilitation bâtementaire et d'espace public : la place de la Halle, la maison Soulège...

Signalétique :



Une part importante de cette étude de revitalisation a été consacrée à la reprise complète de la signalétique du bourg (directionnelle, historique et patrimoniale et économique) qui est un sujet pointé du doigt systématiquement lors des expertises de notre village par la commission qualité des « Plus Beaux Villages de France ». Un rendu final du plan global de signalétique, a été fait aux élus en fin d'année 2023. En amont de la saison estivale 2025, la reprise totale de la signalétique des parkings a été réalisée : pose des mâts et des panneaux tout au long de la traverse du bourg jusqu'aux différents points de stationnement et notamment vers les deux nouveaux parkings créés début 2025 sur la partie sud du village.

Le but est de permettre aux personnes souhaitant s'arrêter dans notre village, de pouvoir trouver facilement un stationnement approprié.

Dans le même temps et afin de rationaliser les coûts, la reprise de la signalétique directionnelle, touristique et culturelle du village sera couplée avec l'adressage. En effet bien qu'un travail important soit déjà réalisé sur le bourg, avec les noms de rue déjà existants, il est nécessaire de mettre en place la numérotation et terminer la dénomination et la numérotation sur les hameaux de la Paroissette.

Cette mission a été confiée à un prestataire (La poste) avec l'objectif que l'adressage soit en place pour ce début 2026.

Étude de Revitalisation du Centre Bourg :

Ce dossier lancé par les élus de Pradelles en début de mandat, a été porté par la communauté de communes en lien avec le département, la DDT et l'architecte des bâtiments de France.

Ce sujet d'importance pour notre bourg, tant sur le volet patrimonial, architectural que touristique et économique a été incontournable pour la sauvegarde du label « Plus Beaux Villages de France ».

L'étude de revitalisation, débutée en septembre 2021 et menée par le bureau d'étude Planed, a permis de présenter trois fiches actions : reconsidération de l'entrée Nord de Pradelles (Croisement route de St Étienne du Vigan, RN88 et Rue Haute), la traverse du centre bourg via la RN88 (espace entre la place de la Halle et place du Foirail) et enfin l'entrée sud du village (route communale entre le rocher de Grelet, ancien abattoir et maison de retraite).

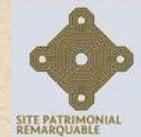
Cette étude a véritablement permis de créer une feuille de route pour la commission tourisme.

Création des Parkings :



Le choix a été fait de privilégier dans un premier temps la concrétisation de la fiche action de l'entrée sud du village (route communale entre le rocher de Grelet, ancien abattoir et maison de retraite). Pour 2025, l'objectif était de réaliser cette fiche action : ceci a débuté par la création de parking sur l'entrée sud du village à proximité du parc de loisirs.

Site Patrimonial Remarquable :



En lien et de façon complémentaire avec l'étude de revitalisation du centre bourg, et le maintien du label « Plus Beaux Villages de France », l'étude SPR (Site Patrimonial Remarquable) a été lancée sur l'année 2022. Le classement SPR, qui est décerné directement par les services de l'État, permet de mettre en avant un site plus ou moins restreint avec une grande qualité architecturale. Le cabinet d'étude, en charge du dossier, a arrêté un périmètre du village qu'il a proposé en commission à Paris en septembre 2024.

On peut se féliciter d'avoir obtenu à l'unanimité, un avis très favorable, au classement de notre centre bourg.

La reconnaissance d'un site SPR est de notoriété nationale et permet de mettre en avant un site avec une grande qualité architecturale. La validation du classement va indéniablement peser sur le maintien de la labellisation « Plus Beaux Villages de France » de notre village en prouvant la qualité patrimoniale de celui-ci.

Prochainement l'enquête publique va être lancée par le préfet pour valider le périmètre de l'espace qui sera classé. Après son retour, l'inscription du centre bourg de Pradelles en SPR sera effective.

Fondation du Patrimoine :



La fondation du patrimoine est une association pouvoir apporter une aide financière voir technique à la réhabilitation du bâti privé ou public du moment qu'il a un réel intérêt patrimonial. Pour faire suite à l'étude SPR sur notre village, qui assoie la qualité du bâti de notre cité, la commune de Pradelles a fait le choix d'adhérer à cette fondation afin de permettre aux privés de pouvoir être accompagnés financièrement à la réhabilitation de leur bâti. La fondation du patrimoine peut intervenir dès lors que le bâti est visible du domaine public et que le bâti présente un intérêt patrimonial. Le champ d'action c'est aussi bien les façades, que les menuiseries et volets ou bien les toitures ou les gardes corps.

Cette adhésion a, une nouvelle fois, vocation à améliorer la qualité du bâti dans l'objectif de répondre pleinement aux exigences du label de notre village. Pour rappel, l'aide que peut apporter la fondation du patrimoine vient compléter l'aide que peut donner la municipalité, lors de la reprise de façade.

Règlement des Terrasses :



Toujours dans l'optique de calquer aux exigences du label, un règlement de terrasse a été mis en place dans notre cité. Celui-ci a été présenté à tous les commerçants utilisant le domaine public en 2023. La mise en place de ce règlement a été initié par l'architecte des bâtiments de France, afin d'avoir une uniformité visuelle des installations se trouvant sur l'espace public. Depuis sa mise en place, et la signature de celui-ci par les utilisateurs du domaine public, une montée en qualité et une harmonisation des éléments visibles est largement constatées. La mairie, remercie les utilisateurs du domaine public pour leur mobilisation sur ce sujet.

Place de la Halle :

Le projet de requalification de la place de la Halle mené par le bureau d'étude Planed en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France, est apparu nécessaire pour redonner charme et dynamisme à ce lieu emblématique de notre cœur de bourg, dès le début de mandat. Cette requalification a fortement pesé pour le maintien de la labélisation de notre village.

En amont de la phase de travaux débuté en 2025, la commission tourisme a travaillé, avec la commission travaux sur ce projet pour lequel, l'ensemble des avis de nos instances ont été consultés : aussi bien les financeurs possibles (Département, Région, État et Fonds Européens), que les partenaires institutionnels (« Plus Beaux Villages de France », architecte des bâtiments de France, architecte du patrimoine, bureau d'étude sur la revitalisation des bourg centres...)

Salle de la Soulège :

Notre patrimoine bâti, se voit amélioré grâce à la requalification de la ruine de la Soulège qui devrait se terminer ce début 2026. Cette ruine à proximité de la bibliothèque municipale, devenue bien trop dangereuse, fait partie des éléments mis en avant comme disgracieux lors des inspections de la commission qualité des « Plus Beaux Villages de France ». Après la recherche de financement et après les propositions d'un architecte du patrimoine, le projet de reconstruction a pu débuter cette fin d'année 2024. Cette ruine, laisse aujourd'hui place à une salle communale destinée entre autres aux animations et accueil de fêtes diverses.

Pour conclure, comme vous avez pu le lire, le fil rouge de la commission tourisme a bien été le maintien du label « Plus Beaux Villages de France ». La synergie qu'il s'est créée au travers des différentes commissions, a permis d'avancer sur les divers dossiers énumérés ci-dessus. Tout ce travail, nous a permis d'arriver au résultat escompté qui est le maintien du label comme nous l'a annoncé la commission qualité cette fin d'année 2025.



Commission Travaux

Durant le mandat qui vient de s'écouler nous ne pouvons que nous satisfaire de l'ampleur des travaux réalisés et en cours de réalisation à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes.

Maison Soulier :

La maison dite « Soulier » présentait un péril sanitaire imminent. La toiture et les menuiseries ont été remplacées. La façade a été rejointoyée. L'aménagement du rez-de-chaussée permet aujourd'hui l'accueil de l'office de tourisme intercommunal.

Maison Soulège :

Aujourd'hui les travaux de la maison « Fayolle/Soulège » sont en voie d'achèvement.

L'aménagement intérieur sera effectué dans les semaines à venir. La municipalité prévoit par ailleurs un équipement audio multimédia qualitatif pour le confort des futurs usagers (associations, collectivités et particuliers). La place de la Halle est le chantier le plus conséquent entrepris durant le mandat qui vient de s'écouler tant techniquement que financièrement.

Tout d'abord, il s'avérait indispensable de reprendre les réseaux A.E.P. et assainissement (oxydation des canalisations, présence de quelques entrées d'eau en plomb, dysfonctionnement de certaines vannes). Les réseaux secs (électriques, téléphonie et éclairage public) profitent ainsi du même génie civil.

Le traitement qualitatif des surfaces s'effectue avec la pose de galets éclatés granitiques alors que les caniveaux sont traités en matériau basaltique.

Cette opération qui vise à renforcer le caractère patrimonial de notre cité est accompagnée par la reconstruction de la Halle à l'identique de celle du 19ème siècle.



La Chapelle Notre Dame :

La chapelle Notre Dame a bénéficié de la réfection de sa couverture après validation de l'A.B.F. et l'obtention des financements nécessaires.



Village Vacances "La Valette"

Après un désengagement progressif du CCAS EDF, la municipalité a décidé de procéder à la vente d'une grande partie des appartements du village de vacances.

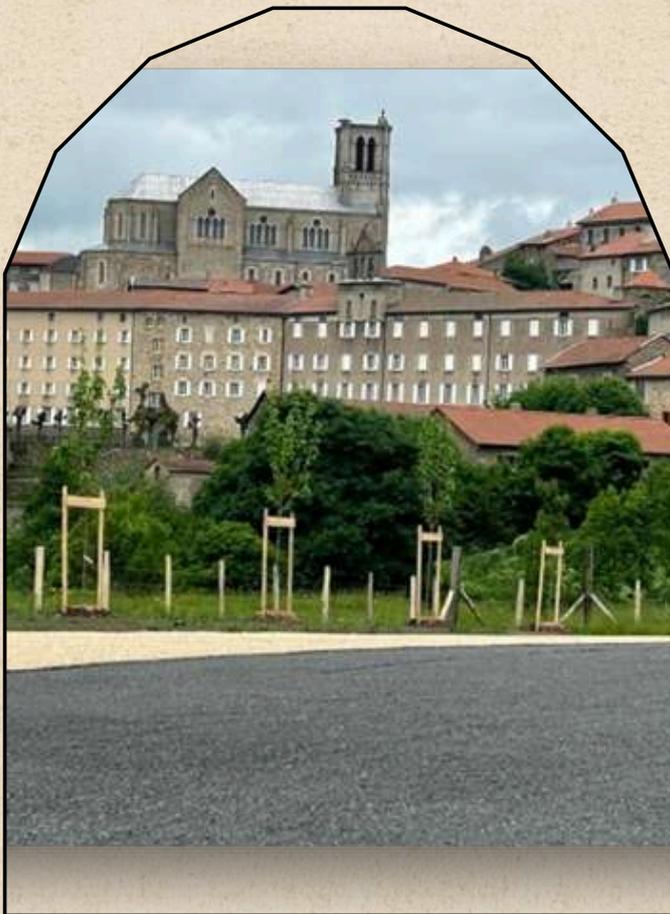
En effet le budget consacré à cet équipement présentait un déséquilibre récurrent.

Pour ce faire, il a été nécessaire d'effectuer des travaux de mise aux normes électriques avec pose de nouveaux compteurs dans chaque appartement.

Notre équipe technique a effectué la pose de compteurs d'eau individuels.

Le parking attendant au village vacances a été repris dans son intégralité.





Parking d'Ardennes :

Inaugurés le 5 juillet, l'ouverture de ces deux parkings au public (visiteurs et Pradelains) prouve bien par leur fréquentation ô combien ils sont nécessaires !

Sur préconisation de l'A.B.F l'emploi de matériaux naturels s'est avéré le plus judicieux tant esthétiquement que financièrement.

L'édification de la fontaine en pierre par nos services techniques conforte l'attrait de ce site qui devient ainsi un lieu de pause pour nos randonneurs.

Terrain de Foot :



Par leur passion et leur engagement nos jeunes Pradelains sont à l'initiative d'une nouvelle équipe de foot.

Il était donc obligatoire de reprendre l'ensemble du site sportif (réfection de la pelouse du terrain, ravèlement du bâtiment des vestiaires, main courante...).

Pour ce qui est du ravèlement des vestiaires ce sont les bénévoles de la nouvelle équipe qui s'en sont chargés.

Pour le reste des travaux la municipalité a validé à l'unanimité la prise en charge financière par le budget communal.



Cette présentation des travaux n'est bien sûr pas exhaustive. Au quotidien nos entreprises locales et surtout notre équipe technique ont œuvré pour réaliser des travaux de plus ou moins grande envergure mais souvent imprévus (réparation de murs de soutènement, réfection de chemins, de toitures et entretien des locaux et espaces verts...).

Nous nous devons aussi de remercier la commission travaux pour son implication.

 Patrick Anglade

Commission Patrimoine Culture

et Communication

Le Patrimoine :

Fondation du Patrimoine :

Pradelles adhère à la Fondation du Patrimoine, ce qui permet aux privés d'être accompagnés financièrement à la réhabilitation de leur Bâti : façades, les menuiseries et volets ou encore les toitures ou garde-corps.

La Chapelle Notre Dame :

Une étude de diagnostic a été portée sur l'intérieur de la Chapelle Notre Dame par le Cabinet Perspectives et Patrimoine, qui nous a fait la restitution en juillet 2025, la Paroisse et l'AFANDP ont été invitées à y participer.

Voici les points abordés :

- L'historique sur le XVII et XIX siècle
- Le descriptif du bâti et mobilier
- Le bilan sanitaire
- Le programme des travaux

Le Couvent :

A la suite de l'**Acquisition du Couvent**, une étude sur les recherches et analyses historiques a été menée par Mme AUBIGNAC de Terres et Patrimoine.

Une conférence a eu lieu en juin 2025. Nombreuses personnes y ont assisté.

Les points abordés :

- La situation géographique et historique de l'Édifice
- L'étude historique sur les travaux, évolution et transformations sur le bâti
- Les réflexions portées sur le projet actuel.

Les Objets du Culte :

En ce qui concerne les objets de culte, une commission a été mise en place. Tous les objets sont « de retour » dans notre village. Un inventaire est en cours, ce qui a amené Mme JARRY, chargée de la protection du Patrimoine, à venir faire le récolement en juillet 2025. Ces objets peuvent être utilisés par la Paroisse lors de cérémonies.



L'objet est demandé, utilisé et rendu à la Mairie.

L'exemple du 15 Août : Il a été sorti pour la messe. le Sturothèque, demandé par la Paroisse. Il a été exposé et restitué à la fin de la cérémonie religieuse.



La Culture :

Film Arlempdes :

Le 22 octobre 2023, nous avons accueilli le tournage d'une scène du film « Arlempdes » avec sa sortie en avant première en 2024. Aujourd'hui le DVD de ce film est sorti.



Des concerts à La Chapelle du Couvent :

La chorale « Chant's aux Vents » est venue se produire en 2024 sur les journées du patrimoine. Le groupe « E LA NAVE VA » nous a offert deux concerts : en juillet 2024 et Août 2025.



Des expositions à la Maison Carrée :

- 11 juillet 2023 : Exposition de photos par le club photos.
- Cette année, Mme Derbuel et M Allera ont exposé.
- D'autres expositions sur ces 6 dernières années ont été programmées.

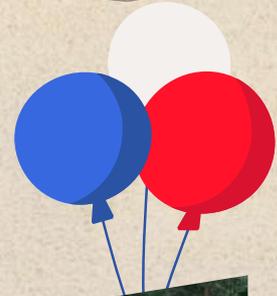


La Chapelle Notre Dame : Le 11 juillet 2023, après les travaux de la toiture de Notre Dame, une remise officielle a été effectuée à la Paroisse.

Le Couvent : Depuis l'acquisition du couvent, la Mairie a organisé en juin 2024 et septembre 2025 des journées de visite (journées du Patrimoine).

Cérémonie :

Chaque année, les résistants de la gare de Pradelles sont commémorés devant la stèle. Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir M le Sous-préfet. Pour animer cette cérémonie, nous avons été accompagnés par la Lyre langonnaise.



Communication :



Ces 6 dernières années, nous avons mis en place le nouveau site internet (www.pradelles.fr), ainsi que l'application « Illiwap ». Nous vous rappelons que les associations peuvent transmettre leurs manifestations à la Mairie pour la parution dans ces différents moyens de communications. Le Bulletin Municipal est édité chaque année, ainsi que « Les 3 Ailes ». La distribution se fait dans les boîtes aux lettres.

 *Stéphanie Féret Boulanger*



Commission Ruralité

Dès 2020, nombre de chemin ruraux dégradés par les orages de juin ont nécessité en urgence une tranche de travaux importants afin de satisfaire aux besoins agricoles mais aussi touristiques.

Coût de l'opération : 75 000 € dont 31 400 € de subvention au titre de catastrophe naturelle. Idem pour les orages d'octobre 2024: Coût 19 000 € sans possibilité d'aides publiques car non éligible.

Après mobilisation des services de l'ONF, nous avons pu procéder à un rattrapage des années de gestion désastreuse de notre forêt communale. Plusieurs coupes étalées sur chaque année ont eu lieu pour une recette conséquente de 327 000 € en vente de bois (2020/2025) auquel il faut retirer 10% (32 700 €) de frais de gestion dus à l'ONF et (23 000 €) de taxes.

Ruine de Saint- Clément :

Bien que difficile à faire entendre parfois, le site ruine de St Clément est une propriété communale comme cela fut établi dès 2020 après une recherche auprès du service du cadastre et cela depuis plusieurs siècles.

L'accès est public avec toutefois une prudence à respecter du fait de l'étroitesse de l'accessibilité liée à la topographie du lieu.

Pour une belle visite, mieux vaut privilégier une venue à pied afin de ne pas avoir à gérer un stationnement compliqué sur place. Bornage effectué en partie en 2025 Coût : 2 500 €.



Parkings d'Ardennes :



Ce fut une nécessité sécuritaire de travailler à offrir du stationnement à proximité du village pour nos visiteurs et nos agents à l'Ehpad. Coût 60 000 € dont : 26 000 € de subventions "CAP43" et 12 000 € d'Amendes de Police.

Cimetière :



Cimetière, le besoin de disponibilité de concessions est encore évoqué à ce jour avec une disposition possible de surface après travaux de réhabilitation d'un espace côté droit au fond du cimetière et une possible réduction de l'espace attribué aux tombes communes.

Eau :

La fourniture d'eau à usage agricole est en cours d'évolution du fait des besoins en période estivale , nous sommes bénéficiaires d'une aide pour une réserve incendie de proximité dont le trop plein pourrait être destiné à un approvisionnement agricole .

Cet équipement ne sera pas soumis aux exigences de l'Agence de l'eau car hors consommation humaine.

La mairie lancera les travaux dès le retour des actualisations de devis pour cette réalisation . Estimation financière des fournitures et travaux : 28 000 € dont 17 000 € de subvention sur la réserve incendie au titre du Font Vert issu de l'État et potentiellement une aide Région /CCPCP sur le programme agricole d'Auvergne/estives.



Projet Eolien la Chabassole :



Six ans de mandat plus trois ans hérités de l'ancienne municipalité ont été nécessaires pour vous rassurer sur l'impact du projet éolien à la Chabassole.

Nous n'avons pas la prétention de vouloir convaincre la minorité réticente, il est utile de rappeler que le projet répond bien aux exigences réglementaires et environnementales telles que validées et imposées par L'État.

Nul doute de notre part sur l'intérêt collectif d'une telle installation, trois décennies d'une production d'énergie renouvelable éolienne seront les bienvenues pour équilibrer un budget communal toujours plus conséquent et cela pour satisfaire aux exigences communales à venir. Recettes attendues: plus ou moins 80 000 € par an pour la commune et 80 000 € pour la Communauté de communes.

Diagnostic Eau Assainissement :



Un diagnostic Eau et Assainissement est en cours d'achèvement , cela pour répondre aux besoins de connaissance des réseaux, voir des améliorations à apporter. Coût : 41 500 € dont : 29 000 € de subventions de l'agence de l'eau Loire/Bretagne et 4 100 € du département. Sur le sujet, la commune adhère depuis peu à un service commun Eau/Assainissement créé par la Communauté de Communes afin de monter un groupement d'achat et assurer le suivi du SPANC (Assainissement non collectif).

Cette liste s'inscrit dans un simple rappel des actions majeures travaillées par la commission ruralité, l'exécutif et le conseil municipal

Bonne année 2026 à vous toutes et tous, que la santé vous accompagne au mieux .

 *Alain Robert*



Finances

Bilan Financier durant ces 6 années de Mandat :



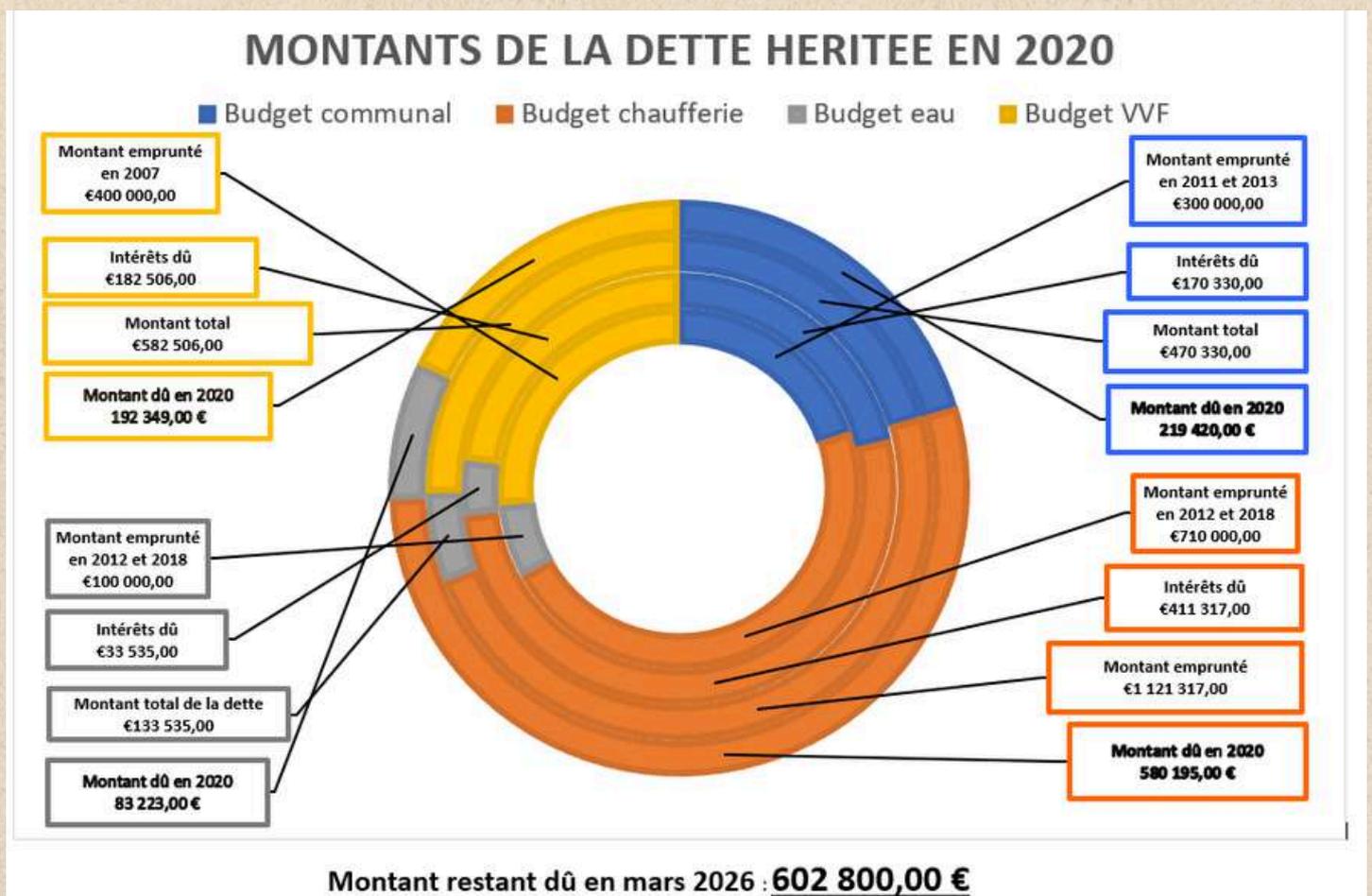
Toute collectivité est contrainte de travailler avec une rigueur budgétaire soumise au contrôle du service des finances publiques.

A l'échelle du mandat, il nous paraît important de vous faire un retour sur l'héritage dévolu au conseil municipal en 2020 suivi des impacts positifs ou négatifs des actions portées tant en investissement qu'en fonctionnement.

Dès juillet 2020, nous avons constaté un état de trésorerie défaillante avec des mandats non honorés pour un montant d'environ : **200 000 €** (factures et redevances impayées).

Après de longs échanges entre le responsable des finances publiques et le conseil, nous avons accepté de voter favorablement les comptes administratifs et de gestion afin de pouvoir se mettre au travail et régulariser la situation .

État du total de la dette lors de la prise de fonction en juillet 2020 : 1 075 000 € (intérêts compris) tous prêts confondus avec remboursements annuels à hauteur de **79 000 €** à budgétiser.



Un premier emprunt fut nécessaire pour alimenter une trésorerie municipale à zéro, cela afin de pouvoir payer nos employés en décembre 2020 (65 000 € à 0.6 % sur 2 ans) remboursé à ce jour.

Dès 2021, vos élus ont suivi les préconisations de l'étude de revitalisation et se sont positionnés pour l'acquisition de la maison Soulier Rue des Pénitents pour l'Euro symbolique.

Un dépôt de demande de subvention au département et à la Région nous ont permis de bénéficier d'aides conséquentes pour ces travaux couplés avec la bascule : 78 000€ dont 70% de subventions (Fond 199 du département: 20 000 € / plan de relance Région : 37 150 €). financement géré sans recours à l'emprunt.

Tout au long du mandat, nous avons collaboré avec les services de la SAFER et de l'EPF (Établissement Public Foncier) dans le but de créer une réserve foncière permettant de répondre aux enjeux communaux, le tout sans porter atteinte aux exploitations agricoles. Investissements à hauteur de : **45 000 €** pour les biens gérés par la SAFER payés sur les fonds propres de la commune ; suivis de **88 000 €** pour les biens acquis par l'EPF afin d'installer un lotissement communal, ce dernier investissement porté par l'EPF est formalisé par une convention de partenariat avec la commune sur 8 ans . La mairie rembourse les frais de portage ainsi que l'annuité avec des intérêts à 1,25% soit : **12 000 €** . Pas de recours à emprunt.

L'acquisition de la ruine de la Soulège (Maison Fayolle) est apparue comme une nécessité tant pour sécuriser les lieux que pour y installer une maison à destination des associations et des familles : coût de l'opération : **631 003,83 € HT** sans compter les avenants non encore établis. Subventions publiques : Etat - DETR 2023 **180 000 €** , FEDER **260 000 €** , Banque des territoires **3 043,75 €** , Reste à charge : **187 960,08 € HT**. Recours à l'emprunt à hauteur de 300 000 € sur 2 ans à 2.86 %

L'acquisition du couvent fut une opportunité à ne pas laisser passer bien que l'investissement soit conséquent. Le but d'y installer la Renouée n'a pas abouti par manque de considération apporté aux locaux tant par les bailleurs sociaux que par l'association. Coût de l'investissement tous frais compris: **424 000 €**, dont **26 000 €** du Département sur le dispositif Cap43. Recours à un emprunt de **250 000 €** à 4.35 % sur 3 ans.

A cela s'ajoutent les études portées afin d'aboutir à une occupation :

- **Une étude de programmation par la SCET** et son groupement, d'un montant de **39 125.00 € HT** financée à 80% par l'état via le dispositif Fonds Vert : **31 300.00 €**, reste à charge pour la commune : **7 825.00 € HT**.
- **Une étude de faisabilité suite à l'abandon du projet d'installation de la Renouée**, à **29 500 € TTC**, entièrement financée par l'Etat via son Accompagnement Sur Mesure attribué à certains projets des communes lauréates du programme Petites Villes de Demain.
- **Une étude historique conseillée par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), réalisée par l'historienne Aurélie Aubignac**, d'un montant de **5 400.00 € HT**, financée à hauteur de **1 080 € (20%)** par le Département de la Haute-Loire au titre du dispositif d'aide pour le patrimoine rural non protégé, reste à charge pour la commune : **4 320.00 € HT**.

La réhabilitation de la Place de la Halle et de la rue du Portalet dont le coût conséquent est accompagné par des aides publique couvrant 80% de la dépense d'investissement:

Montant global du projet avec travaux dont reconstruction de la Halle : **1 758 233 € HT** accompagnés par :

- **L'Etat : DETR 2024** sur la phase 1 à hauteur de **300 000 €**, DETR 2025 sur la phase 2 à hauteur de **356 705 €** ainsi que le **Fonds Vert Renaturation** sur la phase, 2 à hauteur de **19 828 €**.
- **La Région** : une aide au titre du dispositif Village Remarquable sur la phase 1 à hauteur de **200 000 €** et une aide au titre du **PACTE Haute-Loire** à hauteur de **500 000 €** sur la phase 2
- **L'Europe avec une aide LEADER** d'un montant de **30 000 €** .
- **Reste à charge pour la commune** : **351 700 € HT** auxquels s'ajoute la TVA pour un montant de **351 646 €** à provisionner dans l'attente du remboursement à N+2.
- **Recours à l'emprunt** à hauteur de **500 000€** en cours sur 3 ans à 2.65 %

D'AUTRES PROJETS FINANCES :

Site Patrimonial Remarquable SPR pour une étude à **72 825 € HT** assurée par le groupement du cabinet Gheco - Bernard Wagon :

- **Aide de la Banque des Territoires** : **18 206,25 €**
- **Aide DRAC sur la première phase** : **14 090 €**
- **Une seconde aide de la DRAC** devra être sollicitée pour la phase 2, estimée à **22 322,5 €**, soit un reste à charge pour la commune de **18 206,25 € HT**.

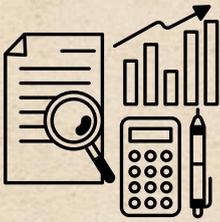
La Chapelle Notre-Dame pour une étude de diagnostic à **21 644.00 € HT** confiée au groupement de Perspective Patrimoine :

- **Aide DRAC** : **8 658.00 € (40%)**
- **Aide Département - dispositif** : **4 329 € (20%)**
- **Reste à charge pour la commune** : **8 658.00 € HT (40 %)**

Le parking paysager Entrée Sud pour un montant de **60 152.67 € HT** :

- **Aide du Département - CAP 43** : **26 000 € (43 %)**
- **Aide du Département - Amendes de Police** : **12 000 € (19 %)**
- **Reste à charge pour la commune** : **22 152.67 € HT (38%)**

Projet de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) sur deux ruines : une convention d'adhésion au marché départemental sur les études de faisabilité avec Ingé43 a coûté **19 563 € HT**. Celle-ci a permis d'obtenir de l'ANAH une promesse de subvention de **30 240 € TTC (70%)** pour les études de calibrage estimées à **43 200 € TTC**.



Point sur la Dette Communale :

Il est utile de considérer l'impact des montants liés au remboursement des emprunts à long terme hérités en 2020 : **78 706 €** chaque année, soit **472 200 €** à l'échelle du mandat.

De la même manière, il est utile de vous communiquer les montants moyens des frais de fonctionnement : **4 534 508 € sur le mandat** soit **906 901 €** sur un an, dont **1 677 901 € sur le mandat** de masse salariale impactés par **71 168 €** d'arrêts de travail.

Notre mandat s'achève par un résultat financier nuancé :

Les capitaux anciennement empruntés à long terme se réduisent au fil du temps jusqu'en 2035 pour la dernière échéance.

Reste encore à devoir à ce jour un capital à hauteur de : **602 800 €** sur ces seuls emprunts à long terme.

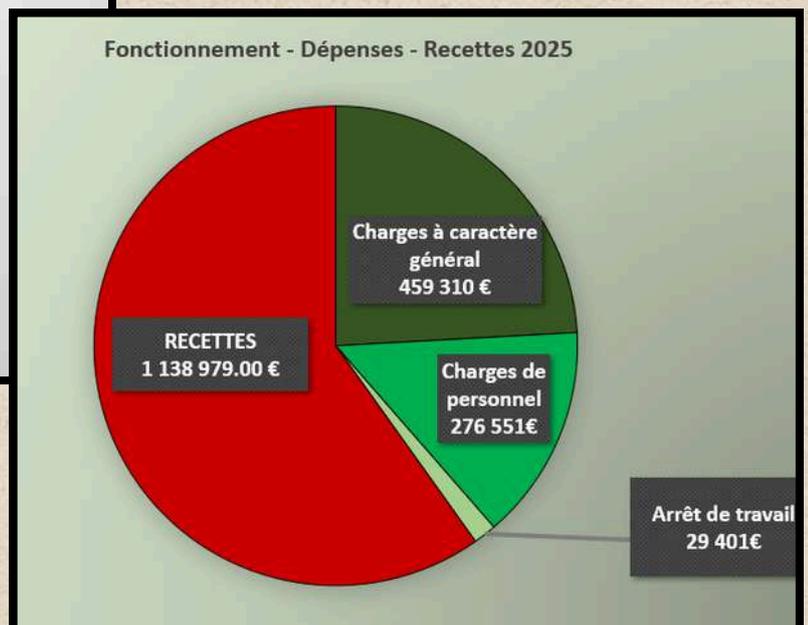
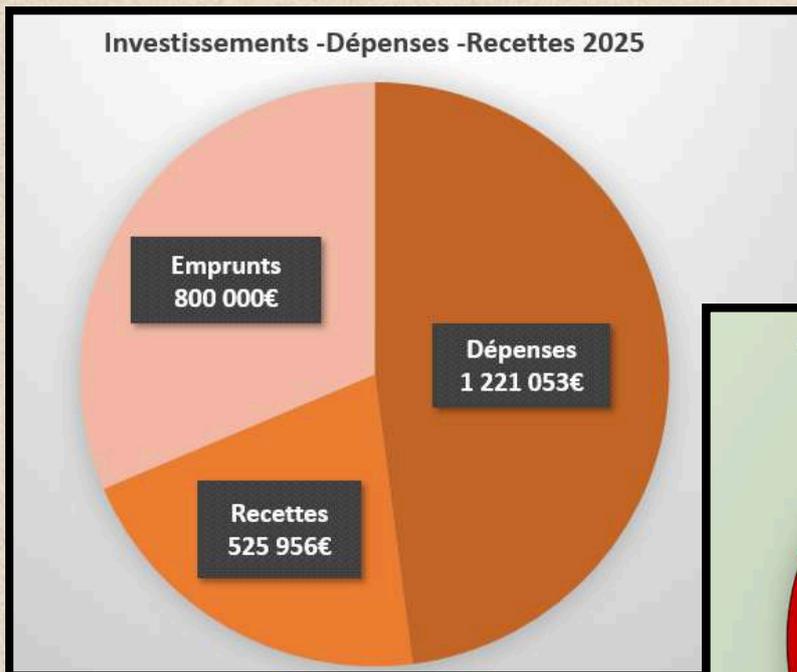
Durant notre mandat, afin de faire face aux investissements liés aux travaux et à l'acquisition du couvent, le conseil municipal veille à souscrire des emprunts à court terme et cela pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Rappel des montants, Couvent : **250 000€**, Soulège: **300 000€**, Place de la Halle **500 000€**.

Échéances des prêts à court terme remboursables en totalité en 2027 et 2028, les recettes permettant ce solde seront issues des subventions à percevoir et de la vente des appartements du VVF.

État de la dette à ce jour: **602 800 €** d'emprunts à long terme hérités plus **1 050 000 €** à court terme durant le mandat.

Nous espérons vous avoir répondu en toute transparence à vos interrogations. Porter à votre connaissance les difficultés de la gestion communale vous permet de relativiser des appréciations parfois loin de la réalité.





Indemnités des Elus

En toute transparence, il est utile de rappeler le régime indemnitaire des élus communaux auquel sont soumis les élus. Actuellement l'exécutif communal est composé du Maire accompagné de quatre adjoints(es).

Chacun d'entre eux perçoit des indemnités mensuelles permettant de couvrir ses frais de mise à disposition, de déplacements, de frais d'assurances et de compensation au temps passé à travailler pour le compte de la collectivité.

Bien qu'il soit possible de solliciter le conseil pour des frais de déplacements exceptionnels : PBVF (+ de 4500 kms), SPR (Paris), autres réunions régionales (Lyon, Clermont-Ferrand), il n'y a pas eu de remboursements de frais aux élus sur notre mandat. Défraiements : Zéro €.

Alain ROBERT, Maire :

Six ans de fonction de Maire, c'est 90 000 kms parcourus en voiture personnelle, c'est 38h/Hebdo de moyenne, c'est environ 1900 h/an x6 : 11400 h. C'est aussi quelques 300 réunions par an.

Le tout pour une indemnité de 1278 € net/mois pour une responsabilité voir une corvéabilité permanente.

Raphaël ROLLAND, Patrick ANGLADE, Elisabeth LVOTARD, Stéphanie FERET-BOULANGER :

Six ans de fonction d'Adjoint(e) c'est : Anticiper une disponibilité selon les besoins, c'est préparer et accompagner des dossiers selon les responsabilités de chacun, c'est répondre aux sollicitations du Maire pour agir. C'est environ 50 réunions par an, c'est satisfaire aux déplacements imposés en semaine ou week-end. Le tout pour une indemnité de : **344€/mois** chacun (x4= 1336 €/mois).



Alain Robert



Tribune des Conseillers

AURÉLIE ROBERT

Une page se tourne pour moi. Cette expérience de six ans au sein du Conseil Municipal de la Commune m'a permis d'exprimer, de défendre mes idées.

Je suis restée authentique. Je reste confiante et positive pour le présent et l'avenir de notre beau village de Pradelles.



CHRISTINE REPETTI

A quelques semaines de la fin du mandat tout d'abord je remercie l'ensemble du village pour m'avoir donné l'opportunité de m'exprimer et de connaître la vie autour de Pradelles.

De ces presque 6 ans auprès de vous tous et de l'équipe municipale il en ressort une certaine fierté d'avoir contribué à certaines actions telles que les importants travaux de la Soulège et de la Place de la Halle sans oublier Ardennes et sa fontaine petit souvenir pour moi particulièrement.

Je remercie 3 personnes qui n'ont pas compté les km pour la sauvegarde du label "Plus Beau Villages de France" bravo à elles.

Peut-être et c'est vrai que les travaux pour redorer l'image Pradelaine ne seront pas finis à la fin du mandat mais quand je regarde l'impact patrimonial je me dis que ça vaut le coup !

J'ai apprécié aussi le contact avec les personnes inscrites lors de commissions mises en place par la municipalité ainsi que celui avec nos acteurs locaux, les associations et les représentants pour notre cadre de vie, et sans oublier mes rencontres villageoises soit autour d'un café, d'une animation, d'une réunion etc....

Déjà 6 ans oups et je termine en me rappelant mon arrivée à Pradelles en 2001 chemin que je ne regrette pas du tout.



JEAN-FRANCOIS ASSENS

Cela fait maintenant six ans que vous, Pradelains, vous nous avez fait confiance pour accompagner le Maire et ses adjoints dans les décisions prises pour le village, ainsi que pour l'élaboration de projets, qui vont dans le même sens, et prennent, pour la plupart, forme maintenant.

Certains avaient l'habitude de ce travail et d'autres un peu moins, dont je faisais partie, mais leurs expériences dans le monde Associatif ou Professionnel allaient dans l'ensemble compenser ce manque. Surtout en ce qui concerne l'écoute et les échanges pour avaliser, infléchir ou faire progresser les propositions faites par Mr le Maire, et son exécutif qui étaient ouverts au débat.

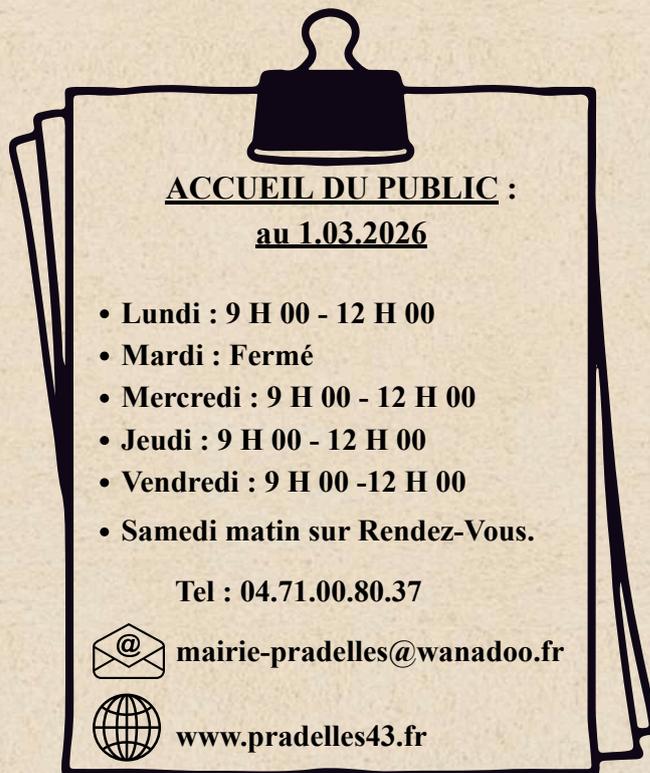
Lors de cette Mandature, l'intérêt général et le respect de tout un chacun ont été notre point commun malgré quelques fois nos différences de personnalité et de points de vue dans nos échanges.

De même généralement les Conseillers que nous sommes, étaient souvent sollicités pour être tenus au courant de l'évolution de tel ou tel dossier ou donner notre avis sur un ou des problèmes plus particuliers et ce, dans des réunions préparatoires par exemple.

Parfois, mais rarement, cela ne pouvait être le cas, car l'urgence d'une difficulté ou de l'évolution d'un projet demandaient au Maire ou ses adjoints de prendre leurs responsabilités rapidement. S'ils le faisaient c'était de toutes façons dans le sens de la politique du Conseil Municipal et nous étions mis au courant, le plus souvent, à posteriori.

Par ailleurs même si de rares conseillers n'étaient pas toujours à Pradelles, comme moi même, grâce aux possibilités de communications actuelles et l'implication des uns et des autres le travail municipal n'en a, à priori, pas beaucoup souffert.

Les employés Communaux



Service Administratif :

- **Anaïs SOUCHIERE**, Cheffe de Projet Petite Ville de Demain, 7 heures hebdo,
- **Céline BERNARD**, Adjoint Administratif à 35 heures,
- **Magali LE FAUCHEUR**, Adjoint Administratif à 80 % sur la Commune de PRADELLES et Secrétaire de Mairie à 20 % sur la Commune de OUIDES,
- **Laura HRBCEK**, Secrétaire de Mairie, 35 heures Hebdo, en disponibilité,

Service Technique :

- **Bernard ENJOLRAS**, Agent de Maitrise, 35h hebdo, Titulaire, départ en retraite au 01.01.2026
- **Hervé HUGON**, Agent de Maitrise, 35h hebdo, Titulaire
- **Ludovic CASSARO** Agent Technique, 35h hebdo, Contractuel,
- **Florent CATALA**, Agent Technique, 35h hebdo, Contractuel,
- **Fabienne SOULIER**, Agent Technique, 7.85 h hebdo, Titulaire

Ecole :

- **Laurence JULIEN**, ATSEM à 35h/semaine, Titulaire
- **Maryna SHAPOVALENKO MRAYAN** ménage/cantine 16h hebdo, Contractuelle
- **Christiane SYLVESTRINI**, accueil/ménage 20h hebdo, Contractuelle





Etat-Civil



Avis de Naissance 2025 :

- THERMIDOR Marie, Sandrine, Dominique, née le 09.01.2025, au Puy en Velay
- ENJOLRAS Céleste, Juliette, Eva, née le 10.06.2025, au Puy en Velay,
- CARLE Aimélie, Patricia, Elvira, née le 23.08.2025, au Puy en Velay

Mariages 2025 :

- Chantal LEYRE et Bernard ENJOLRAS, le 27.06.2025
- Violaine, Julie BEAUD et Kévin, Didier, Sébastien OLIVA, le 09.08.2025,
- Laurie, Amélie, Josette, Pierrette MARTIN et Jérémy, Serge, Louis RABERIN, le 23.08.2025

Décès et Transcriptions HC 2025

- Christiane, Delphine MAZELOT, le 05 Février 2025,
- Simone, Joséphine, Paule, GUES, le 12 Mars 2025,
- Daniel, Gérard, Pierre, ARCHER, le 14 Mars 2025,
- Denise, Juliette, Fernande DELDON, le 17 Mars 2025,
- Joël, Denis, Roger BERTRAND, le 10 Mars 2025,
- Jean-Louis, Antonin, Adrien LYOTARD, le 01 Avril 2025
- Gérard EYRAUD, le 11 Avril 2025,
- Julienne, Lucienne, Pierrette TOURNAYRE, le 23 Avril 2025,
- Roseline, Bernadette MASSEBEUF, le 11 Mai 2025,
- Robert, Lucien, Antonin REYNES, le 26 Mai 2025,
- Lucette, Germaine, Raymonde ROGER, le 28 Mai 2025
- Henri, Jeannot, Baptistin ALLIBERT, le 03 Juin 2025,
- Ginette, Paulette, Marie BARTHÉLEMY, le 09 Août 2025,
- Jean-Noël, Henri PANISSIER, le 16 Août 2025,
- Jacqueline SIMON, le 17 Août 2025,
- Christian BIANCONE, le 20 Août 2025,
- Armand, Alexis CELLARIER, le 16 Septembre 2025,
- Alexandre, Christian, Michel DUVAULT, le 18 Septembre 2025,
- Jean, Jacques, Emile HEBRARD, le 18 Septembre 2025,
- Roger, Jean BREYSSE, le 21 octobre 2025,
- Jean Baptiste MATHIEU, le 25 Novembre 2025
- Océane, Cindy, Emilie, Sandra DOUCHIN, le 08 Décembre 2025,
- Paul, Pierre CHABANNES, le 13 Décembre 2025,
- Hilaire, Lucien ALLARY, le 15 Décembre 2025,
- Alice BOUDIGON, le 21 Décembre 2025



Sapeurs Pompiers Pradelles

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Pradelles vous présente leurs vœux en ce début d'année 2026. Nous profitons de cet article pour vous informer des manifestations organisées et de l'actualité de notre caserne. Le centre de secours compte 19 sapeurs dans ces rangs.



La Vie de la Caserne :

Activité opérationnelle :

Les soldats du feu ont été appelés 163 fois pour divers interventions (+ 12 manœuvres mensuelles) dont :

- 115 secours à personnes dont 16 accidents de circulation.
- 35 incendies : 22 feux de végétation, 5 feux d'habitation ou bâtiment agricole,
- 2 feux de cheminée, 6 feux d'engins et de véhicules.
- 3 opérations diverses comprenant les destructions d'hyménoptères et les déblocages d'ascenseur.
- 4 interventions pour risques particuliers principalement des pollutions terrestres.



Mouvements de personnel en 2025 :

- Double affectation de l'Adjudant DUSSAP Anthony et de la Sergente Cheffe CHONION Maudavec le CIS Langogne et de la Sapeure RISSON Lena avec le CIS Landos Reprise d'activité de la Caporale SAGNARD Floriane au 31.01.2025,
- Cessation d'activité du Sapeur de deuxième classe BESSON Dorian au 1 mai 2025,
- Recrutement en cours de BRESSON Ophélie.

Formations :

Les Sapeurs Pompiers de Pradelles ont suivi tout au long de l'année des formations pour acquérir de nouvelles compétences, se spécialiser, maintenir les acquis mais aussi former les pompiers des autres centres. Courant 2025, ce sont deux stages que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Pradelles ; stage d'incendie du 10 au 14 mars et un stage de secourisme organisé du 5 au 8 Août 2025 .

Renforts extra-départementaux : RENFORT FDF

en zone sud du 01 au 08 Août :

Lieutenant ROLLAND Raphaël

Remise de Décorations :

- L'adjudant Anthony DUSSAP s'est vu remettre la médaille d'argent pour 20 ans d'ancienneté, récompensant deux décennies de service dévoué au sein du corps des sapeurs-pompiers.
- Le lieutenant Raphaël Rolland a quant à lui été distingué par la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette, échelon argent, pour service exceptionnel,
- L'adjudant-chef Julien DEYDIER a reçu l'insigne de porte-drapeau pour 10 ans d'ancienneté au sein de la garde au drapeau départemental, reconnaissant son investissement constant dans le devoir de mémoire et les cérémonies officielles.
- Enfin, les adjudants Anthony DUSSAP et Valentin ENJOLRAS, ainsi que la caporale-chef Mélanie Reynaud, ont été décorés de la médaille de l'Union pour leur implication durant plusieurs années au sein du bureau de l'amicale,





Bienvenue à Céleste :

C'est avec une immense joie que nous avons accueilli Céleste ENJOLRAS, née le 11 juin. Elle comble de bonheur ses parents, l'adjudant Valentin ENJOLRAS et la Sapeur 1ère classe Clara DELPUECH.

L'Amicale au cœur de la vie de la Caserne :

- **Président : Sapeur 1ère classe GERENTON Alban**
- **Vice-président : Caporal COMTE Yann**
- **Secrétaire : Sapeure 2ème classe HUGON Amélie**
- **Trésorière : Sapeure 1ère classe GERENTON Lilou**
- **Vice trésorier : Adjudant HUGON Hervé**

L'activité sapeurs-pompiers liée de façon indéfectible et associatif. Source d'échange et de partage, la vie associative resserre les liens qui unissent les sapeurs-pompiers au niveau local avec l'amicale, jusqu'au niveau national de la Fédération en passant par l'union départementale et régionale.

Elle recouvre à la fois les activités sportives, la solidarité et la défense des intérêts des sapeurs-pompiers.

Les sapeurs-pompiers élus par leurs camarades, sans condition de catégorie ou de grade, mènent au travers de l'amicale de nombreuses activités dans l'objectif de remplir en premier lieu un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers. Des changements au bureau de l'amicale :

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue fin 2025, la sergente cheffe CHONION Maud a exprimé le souhait de démissionner de son poste respectif au sein du bureau. Nous la remercions pour son engagement durant cette année, mis au service de l'organisation des différentes manifestations ainsi qu'à la gestion administrative de l'amicale.



Les Activités de l'Amicale :

- **Samedi 15 Février** : Journée cochonnaille
- **Samedi 2 Mars** : Sapeurs-Pompiers et anciens sapeurs-pompiers ont partagé les tripes au centre de secours.
- **Dimanche 5 mai 2024** : Participation à la randonnée VTT "la Landossienne", organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Landos.
- **Samedi 24 mai 2025** : Organisation du « challenge du souvenir » (activités sportives et ludiques) au parc d'Ardennes
- **Samedi 7 juin 2025** : Participation au tournoi de foot organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Coucouron.
- **Dimanche 21 juillet 2024** : Organisation du traditionnel "cochon grillé" animé par la chanteuse du groupe « Gratatouille ». Malgré un temps grisâtre et humide cette année, ce sont 3 cochons qui ont cuit à la broche afin de servir 500 repas place de la Halle !
- **Samedi 16 août 2025** : une cinquantaine de doublettes se sont affrontées lors du concours de pétanque au parc d'Ardennes. Un moment convivial que l'on termine chaque année autour d'un barbecue.
- **Samedi 16 novembre** : participation du sapeur 1ère classe GERENTON Alban au cross départemental du SDIS43 organisé à Champagnac le Vieux.
- **Dimanche 9 novembre 2025** : participation à la randonnée VTT organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Langogne pour le Téléthon.
- **Dimanche 21 décembre 2025** : petits et grands s'en sont donnés à cœur joie lors d'une après-midi à Complexe de l'Odysée à Saint Christophe. Bowling, laser-gamme, différentes activités ayant contribué à partager un moment récréatif avant le tant attendu passage du Père-Noël et le partage d'un apéritif dînatoire concocté par Valérie de la Broquante Gourmande.



Les Activités Sportives :



L'aptitude physique des sapeurs-pompiers fait désormais partie des trois conditions requises pour le maintien en activité opérationnelle au sein du corps départemental du SDIS 43. Une séance hebdomadaire de sport est proposée par le caporal Enjolras Julien.

Afin de répondre aux critères des ICP qu'il encadre, et en utilisant les infrastructures mises à disposition par la mairie, il organise des séances à thème telles que le renforcement musculaire, les sports collectifs, etc.

Un projet de création d'une salle de sport à la caserne est également en cours ; celle-ci sera principalement axée sur la musculation.

Par ailleurs, les adjudants Anthony Dussap et Hervé Hugon, membres de l'équipe départementale du RASP 43, ont remporté avec leurs coéquipiers la 7^e place en 2^e division du championnat de France de rugby, qui s'est déroulé à Béziers du 13 au 14 juin.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident lors de nos manifestations.

Nous œuvrons à vous proposer de nouveaux projets et espérons vous retrouver encore nombreux en 2025 !

Le centre de secours de Pradelles recrute.

Si vous aussi vous êtes intéressé, alors n'hésitez pas à prendre contact auprès :

Du Chef de centre Lieutenant ROLLAND Raphaël : 06.84.14.34.50.

Association ou particulier si vous souhaitez vous former aux gestes de premiers secours, n'hésitez pas à nous contacter.



Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026 .Nous espérons que cette nouvelle année nous permettra de continuer à organiser de nombreuses manifestations afin de partager ensemble des moments de convivialité et de retrouvailles.

Nouveau Bureau 2026 :

- En début d'année, un nouveau bureau a été élu :
- Iness BRIGANDAT: Présidente
- Théo BEAUMEL Vice-Président
- Nathalie ESTIVAL : Vice-Présidente,
- Carole NAUD VALETTE : Trésorière
- Charlyne MARTIN et Eulalie RIEU : Vices-Trésorières
- Emmanuel Martine : Secrétaire
- Chantal LEYRE et Gwendoline PASCAL : Vice-Secrétaires



Tout au long de l'année, le comité des fêtes vous a proposé :

Dimanche 30 mars, pour la seconde année consécutive, le Comité des fêtes a organisé le petit-déjeuner aux tripes. Cette manifestation a rassemblé 70 participants. Les plats ont été préparés et cuisinés par Nathalie, accompagnée des membres actifs du comité, que nous remercions chaleureusement.

Dimanche 29 juin, le four à pain des Bories a été rallumé afin de cuire 120 miches de pain, toutes vendues. Nous remercions la boulangerie Boyer pour la préparation de la pâte.

La Soirée du 14 juillet, organisée sur la place de la halle, a rassemblé près de 450 personnes autour d'une paëlla, de grillades et de frites. La météo favorable, l'animation musicale assurée par le groupe Ingallawash ont grandement contribué à la réussite de la soirée. Le feu d'artifice, offert par la mairie de Pradelles, a été très apprécié.



Vendredi 25 juillet, pour la première fois, le Comité des fêtes a organisé un marché nocturne sur la place de la Halle. Malgré une météo incertaine, 13 exposants étaient présents et de nombreux visiteurs sont venus déambuler. cette première édition a rencontré un vif succès.

Le 14 août, un apéro-grillades en plein air, animé par le DJ Folly Night, s'est tenu sur le parking du musée. Un violent orage est venu perturber la soirée sans toutefois compromettre le bon déroulement.



Fête du 15 août, le soleil était de retour pour cette journée festive. Les chars, confectionnés au printemps avec l'aide des amis et les membres du comité, ont pu défiler. Le comité remercie toutes les personnes ayant confectionné les roses durant l'hiver. Les chars du Comité, accompagnés de celui de l'APE, entourés de bandas et de batucadas ainsi que des personnes déguisés même sans char, ont offert un très beau corso. Confettis, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Les festivités se sont conclues par le feu d'artifice et le bal animé par Folly Night.





Dimanche 19 octobre, le concours de belote s'est déroulé à la salle des fêtes de Pradelles et a réuni 64 doublettes venues des trois départements voisins. Chaque équipe a été récompensée. Les participants sont repartis ravis et se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Dimanche 7 décembre, le traditionnel marché de Noël a accueilli 30 exposants. Plusieurs animations ont été proposées : visite du Père Noël, atelier enfants avec Aurélie, démonstration de sculptures en bois à la tronçonneuse avec Jérémy Roux, et démonstration de fabrication de bonbons au miel avec Les Abeilles de Jojo et Angie.

Cette année, Julien, Théo et Valentin ont confectionné de l'aligot pour 6 personnes, qui a mis nos papilles en effervescence. 90 pains ont été cuits au four à pain des Bories et une tombola a également été proposée aux visiteurs.

Nous remercions les commerçants de Pradelles pour leur participation fidèle. Ce marché de Noël a, une nouvelle fois, rencontré un vif succès.

Afin de remercier les personnes ayant œuvré tout au long de l'année à la réussite de ce beau programme d'animations, le Comité des fêtes leur a offert une soirée conviviale autour d'un repas préparé par Valérie de La Brocante Gourmande, le vendredi 27 septembre.

Pour conclure, nous tenons à remercier tout particulièrement la mairie pour son soutien financier et matériel.



*Nous adressons également nos sincères remerciements
à toutes les personnes ayant contribué
à la réussite des différentes manifestations.*



Le Football Club de Pradelles



Le Football Club Pradelles a été créé en février 2025. Recréer ce club et refaire vivre le football à Pradelles fut l'idée de Thomas GONZALES. Amoureux de football, Thomas a tout de suite contacté Jonas Badji pour lui demander s'il voulait bien le suivre dans cette idée folle : remonter le club de foot ! Peu de temps après, Thomas contacte alors Julien ENJOLRAS enfant du village, pour l'aider à monter ce club.

Par la suite, tout va très vite : nous recrutons des joueurs, nous allons chercher des sponsors locaux, nous organisons des réunions en mairie pour parler des infrastructures.

La mairie de Pradelles décide alors de suivre le projet à 100 %, pour preuve, nous avons un terrain de football tout neuf, ainsi qu'un vestiaire rafraîchi par les membres du Football Club. Grâce à nos très bonnes relations avec le club voisin de Coucouron, nous avons pu acheter à bas prix six cages de foot.

Le logo du club a été dessiné, tout logiquement, avec le blason du village de Pradelles : les trois ailes, de couleur bleue et blanche, rappellent les couleurs du village.

Aujourd'hui, le bureau se constitue de la manière suivante :



Thomas GONZALEZ – Président

Julien ENJOLRAS – Vice-Président

Vincent EVANGELISTI – Trésorier

Virginie GONZALEZ – Secrétaire



Pour que le club fonctionne, nous sommes également appuyés par des dirigeants : Christophe, Romain et Jonas.

Au niveau des effectifs, le club compte 44 licenciés, ce qui nous a permis de lancer deux équipes en compétition dès la première année.

L'équipe première réalise un très beau parcours avec 18 points à la mi-saison et une très belle première place : 1 défaite et 6 victoires au compteur. Les rêves de montée se rapprochent !

Pour l'équipe réserve, ce fut pour le moment un peu plus dur, avec des déplacements d'une heure en moyenne sur le Brivadois et une dernière place au classement malgré une nette amélioration en cette fin d'année.

En termes d'animations, le Football Club Pradelles, met en ligne une boutique du club qui permet à chacun de se procurer des tenus (t-shirt, pantalon, veste...) aux couleurs du club, ce qui permet de faire rentrer un peu de trésorerie. En 2026 nous vous réservons quelques surprises ! Pour le moment, prenez rendez-vous pour le premier concours de belote du foot, le dimanche 12 avril 2026 à la salle des fêtes.

Vous pouvez également venir nous voir les dimanches après-midi au stade Fontmaure !

Le football club Pradelles remercie tous les joueurs, les fidèles supporter, la mairie ainsi que la région pour les différentes subventions apportées au club.



Cette année encore l'APE a été très active en menant un grand nombre d'action (des ventes, un loto, un concours de belote, une bourse aux jouets) les bénéfices ont servi à financer les goûters à thèmes organisés par les enseignantes à chaque fin de période, un intervenant sur l'eau pour la classe des petits, la communauté de communes ayant financée pour la classe des grands. Tout au long de l'année, des ateliers cuisine ont été réalisés avec des ingrédients financés par l'APE qui prend aussi en charge les cadeaux de Noël individuels pour chaque enfant.

Le Père Noël de la commune a offert des cadeaux choisis par les enseignantes pour chaque classe.

Des créations d'art plastique et art visuel sont parfois programmées et non anticipées d'une année sur l'autre, là aussi l'APE fournit le matériel nécessaire.

Les fonds récoltés ont permis aux enfants de faire une sortie de fin d'année avec 2 activités sur la journée, la visite du Musée de la Filature à Langogne le matin et l'accro-branche à Naussac l'après-midi, le transport ayant été pris en charge par la municipalité.

Un bon cadeau de 20 euros à la librairie du Val d'Allier à Langogne a été offert aux élèves entrant en 6^{ème}.

Pendant le défilé du 15 août, vous avez pu voir le char sur le thème de l'eau réalisé au cours de l'année sur lequel les enfants de l'école se sont retrouvés avec plaisir. A la cantine, pour le repas Noël, nous proposons à tous les parents d'inscrire leurs enfants afin de finir l'année dans la joie et tous ensemble en attendant le père Noël.

Les projets 2026 :

- *Loto le 22 février 2026 (salle des animations)*
- *Concours de belote le 22 février 2026 (salle des fêtes)*
- *Atelier cuisine (galette des rois)*
- *Goûter de carnaval*
- *Voyage scolaire sur 2 jours*
- *Kermesse*



Nous tenons à remercier la municipalité pour son aide financière, humaine et matérielle, les enseignantes de l'année 2024-2025, la directrice Sarah TERME et les enseignantes Edwige PAGES et Catherine BIALLET pour leur implication et leur collaboration, les commerçants de Pradelles et alentours pour leur aide aux actions et leur générosité, les habitants de la commune pour leur participation, leur soutien et leurs dons, Eric CHABALIER, notre chauffeur de char pour la 3^{ème} année et Raphaël ROLLAND pour le prêt de sa remorque, les parents d'élèves qui s'investissent et participent à hauteur de leurs disponibilités.

L'équipe de l'APE vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Tourisme en Pays Cayres Pradelles

L'association Tourisme en Pays de Cayres et Pradelles (TPCP), développe ses activités sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles.



Nous agissons en parallèle de l'Office de Tourisme intercommunal et, chaque fois que c'est possible, en collaboration avec d'autres structures, associations ou communes.

<http://www.naturerando.com/>

<https://www.facebook.com/Tourisme-en-Pays-de-Cayres-Pradelles-TPC>

Et, pour les amateurs; histoire locale, nous avons ouvert un site internet consacré à ce sujet :

<https://histoire-cayres-pradelles.jimdo.com/>

Concert de Yvan Marc le 22 mars 2025 :

Nous avions, à l'origine, prévu de réaliser ce concert dans la chapelle du Couvent, afin de bénéficier de l'acoustique de ce beau local. En l'absence de chauffage de la salle, les intempéries nous ont contraint à nous déplacer dans la salle des fêtes communale.

Printemps des Plus Beaux Villages de France :

En 2025, c'est le 18 mai que quelques courageux, bravant des prévisions météo peu engageantes se sont lancés sur un itinéraire en boucle entre Pradelles et la vallée de la Méjeanne. Le groupe est parti par les chemins vers Malevieille et Freydemeysous où a eu lieu la pause casse-croute. Nous sommes rentrés par Belvezet, La Fayette et la croix du frère Vidal.

Appui à l'installation du nouvel Office de Tourisme :

TPCP a été créé, en 2005, pour maintenir les activités à caractère associatif de l'ancien Office de Tourisme du Pays de Cayres-Pradelles qui s'était fondu dans le grand Office de Tourisme du Haut-Allier. C'est donc tout naturellement que, dès 2024, TPCP a apporté son aide à la reprise, par la Communauté de Communes de la compétence Tourisme et au déménagement de l'Office à côté de la Poste. Un nouveau plan pour la visite de Pradelles est notamment en cours de réalisation.

Foire de la Saint-Laurent :

C'est le dimanche 3 août que nous avons organisé cette manifestation, en nous adaptant aux travaux en cours sur la place de la Halle.

L'antenne Emmaüs de Pradelles a pu profiter également de l'affluence des acheteurs en ouvrant ce dimanche, ce qui a ajouté à l'attractivité de la foire. En 2026, les travaux de réfection de la place et de la Halle devraient être achevés et nous espérons pouvoir installer quelques exposants sous la halle neuve.



Visites guidées de Pradelles :

Les visites guidées de Pradelles sont programmées les lundi après-midi en juillet et août ; d'autre part, pour les groupes, elles peuvent être organisées à la demande. Durant l'année 2025, un peu plus de 140 personnes ont ainsi pu visiter Pradelles. D'autre part, lors des journées du patrimoine, des visites gratuites sont proposées.

Publication des lettres de l'Abbé de Mortesagne :

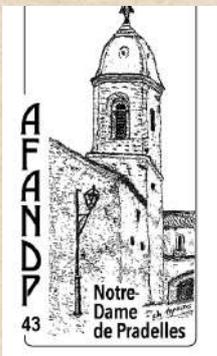
Depuis une quinzaine d'années, nous avons souvent randonné sur les traces de l'abbé GuyBoutavin de Mortesagne (1714 – 1796) un des premiers volcanologues français, natif de Pradelles. En 2026, ce sera le 250ème anniversaire de la rédaction des lettres qu'il avait écrites à Barthélémy Faujas de Saint-Fond.

La revue Volcan a décidé de publier ces lettres, avec une petite notice biographique sur leur auteur. Pour faciliter leur lecture, l'orthographe a été modernisé, tout en restant rigoureusement fidèle au texte d'époque. Nous espérons que ce texte donnera envie à des amateurs de volcanisme de venir randonner sur nos volcans.

Randonnées du 8 janvier au 17 décembre :

Cette activité est le point fort de l'association, avec 60 randonneurs adhérents. Le programme comprend des sorties à la demi-journée, à la journée et des séjours sorties à thème, quelquefois suivies de visites et dîners au restaurant.

En tout, 870 km ont été parcourus, au cours de 57 sorties, cumulant 640 participants. Les départs sont répartis sur l'ensemble du territoire, en tenant compte bien sûr de l'altitude. Cette année, nous avons eu, du 13 au 15 avril, un séjour en Drôme provençale dans la région des Baronnies et un autre, du 7 au 10 octobre, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, de Nasbinals à Conques. TPCP fonctionne toute l'année, l'hiver n'est pas un handicap. Pour 15€ de cotisation annuelle rejoignez nos rangs !...



Association des Fidèles et Amis de Notre Dame de Pradelles

afandppradelles@gmail.com

La Chapelle Notre-Dame, grâce à ses bénévoles, accueille de nombreux visiteurs qui manifestent toujours autant d'intérêt pour ce sanctuaire, la dévotion et le culte de la Vierge.

La parution de la brochure éditée par le diocèse du Puy "Jubilé 2025" a contribué à la mettre plus en valeur dans son message "Pèlerins d'espérance" avec la photo de la Vierge (150ème anniversaire de son couronnement) et aussi avec le reliquaire de la Vraie Croix (patrimoine de la paroisse).

Des événements majeurs au cours de l'année 2025 :

La confection de nouveaux vêtements d'apparat de la Vierge à l'enfant pour préserver ceux, centenaires et vétustes, répertoriés, pourtant entretenus avec tellement de zèle tout au long de ces années passées.

7 juin, en présence du Père Jo Valentin, sur le départ, et du Diacre Jérôme Maurin, bénédiction d'un habit offert par un généreux donateur, Philippe Tranain de Saint-Paul-de-Tartas, très attaché à la Chapelle, enseignant en couture qui a confectionné une très belle robe dans des tons de blanc.

9 août, présentation à une assemblée recueillie aussi bien qu'éblouie de la robe et du manteau du Jubilé 2025. La collaboration du Centre de la Dentelle qui a réalisé la broderie (170 h de travail) et 10m de bord de dentelle, le magnifique travail de la couturière Maryse Petit et les parures offertes par le Carmel du Puy a abouti à ce bel ouvrage. Dans une démarche de foi envers la Vierge, le diacre, Jérôme Maurin, en charge du pèlerinage, a béni cette nouvelle tenue.

La cérémonie s'est poursuivie au pied du clocher par une collation, moment de large convivialité.

3 juillet, autre date importante et attendue dans le cadre de la restauration intérieure, le cabinet "Perspective Patrimoine" a rendu publique l'étude de diagnostic de la chapelle.

Ce rapport richement détaillé, de grande qualité dans sa structure, dans la description de l'ensemble des dégradations de l'intérieur de la Chapelle offre une très grande diversité d'illustrations, des perspectives de moyens pour le réhabiliter et l'étalement des tranches de travaux pour un budget fiable.

Lors de l'AG du 8 août, Monsieur le maire a confirmé les opportunités de ce rapport et l'engagement du prochain mandat pour une mission de maîtrise d'œuvre.

15 août, Magnifique journée de ferveur tout au long de la procession mariale dans le centre historique, une affluence recueillie de pèlerins qui découvraient, à cette occasion, la nouvelle tenue et la monstrence avec le staurothèque.





Courant août, le public a apprécié la remarquable acoustique qu'offrent les voûtes de la Chapelle à l'occasion des deux concerts :

6 août, le Duo Ziriab, c'est la rencontre de deux instruments millénaires, la flûte et la guitare, dans un programme de compositions et d'arrangements originaux, véritable voyage musical, où chaque pièce nous transporte vers un ailleurs onirique et flamboyant.

L'assistance s'est laissée immerger dans cette atmosphère de sonorités méditerranéennes assez déroutantes.

23 août, la Clef des Champs, orchestre de vingt musiciens issus de l'Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse

(qui revenait pour la 5ème année consécutive) a fait le plein des bancs de la Chapelle. C'était leur dernier récital en Haute-Loire ; ils nous ont gratifié d'une remarquable interprétation, présentant, avec humour, chaque morceau et déchaînant de longs applaudissements d'un public en joie. Ce dernier concert donné à 18h30, s'est prolongé par un buffet remarquable et très convivial où les musiciens et de nombreux participants se sont congratulés. Certainement le plus réussi des concerts de l'association.

La Chapelle Notre-Dame contribue à la notoriété du site de Pradelles et habitants, visiteurs, randonneurs, amis et pèlerins manifestent leur attachement à ce sanctuaire.



30 Octobre Le Conseil d'Administration de l'Association a élu son bureau arrivé à échéance (on a noté les retraits des ex-présidents et ex-trésorière adjointe)

La nouvelle gouvernance adopte un fonctionnement interne de type collégial et affirme sa volonté de dialogue et de coopération avec ses partenaires (Municipalité, Prêtre et Diacre et Acteurs de Patrimoine)

Le 5 Décembre une réunion (informelle) entre Mairie (Alain Robert), Fondation du Patrimoine (Fabrice Granouillet) et Afandp (Georges Geillon, René Beaumel) permettait d'aborder la synthèse et les conclusions de l'étude de Diagnostic présentée fin Juin par le Cabinet Perspectives et Patrimoines.

Il s'agissait d'envisager des choix et priorités à proposer aux différents acteurs du dossier, en vue d'une recherche de Maitrise d'œuvre pour les opérations de réhabilitations de La Chapelle.

F. Granouillet, invitait à assortir le projet d'une souscription à la "Mission Patrimoine Bern" - Aide non négligeable pour les budgets de la municipalité et de l'Association et de plus, porteuse en termes de communication et de retombées participatives du public et de mécènes-

6 et 7 Décembre Téléthon et Marché de Noël En fin d'année, l'association répondait à l'invitation " Emmaüs Pradelles "pour le traditionnel téléthon et au Comité des fêtes, pour le marché de Noël .

Celui-ci a connu un succès encourageant avec la vente de flacons d'huile d'olives, de calendriers avec illustrations du village, de bulbes floraux...

Merci à ces associations, aux donateurs de lots et à tous les bénévoles qui ont assuré la vente.



Boite Mail >>>> Veuillez noter afandppradelles@gmail.com

Pour des raisons de confidentialité de données, une nouvelle boite Mail de l'association a dû être créée, afin de n'interférer en aucune façon avec une adresse privée.

(En vertu de la loi RGPD qui implique de ne pas récupérer à des fins personnelles et surtout de ne pas les transmettre à d'autres, sans leur consentement, il apparaissait urgent de clarifier l'éthique de l'association.)

L'Association Solidaire

Des Villages ASDV



L'association ASDV joue un rôle actif dans l'animation et la convivialité du territoire. Tout au long de cette année, nous avons proposé des moments de rencontre et de partage ouverts à tous.

Chaque 1er lundi de chaque mois, l'ASDV organise des randonnées familiales, accessibles à tous les niveaux. Ces balades sont l'occasion de redécouvrir les paysages et le patrimoine des communes de Saint-Paul-le-Tartas, Saint-Étienne-du-Vigan et Pradelles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La période estivale a été particulièrement dynamique pour l'association. L'ASDV a proposé le voyage à la journée fin juin à la Grotte Chauvet et au pays de la lavande. Nous avons participé activement aux fêtes votives des villages : avec une vente de pain cuit au four lors de la fête votive de Saint-Paul-le-Tartas, l'organisation d'une tombola pour la fête votive de Saint-Étienne-du-Vigan et une randonnée nocturne très appréciée lors de la fête votive de Pradelles.

En automne, l'association s'est mobilisée également pour une cause solidaire en proposant une animation repas dansant au profit du Téléthon. Cet événement festif a permis de recueillir une belle somme et de mêler convivialité, musique et solidarité.



La Source du Passerand



Tout au long de l'année l'association La Source du Passerand a permis aux résidents du Foyer Saint Nicolas de Pradelles et de l'Unité PHV Ardennes, licenciés à la Fédération Française de Sport Adapté, de participer à de multiples journées sportives ou culturelles que ce soit au niveau local ou départemental, mises en place par des associations voisines.

Le 3 juillet 2025, c'était la « 25ème journée d'activités motrices » autour du lac du Bouchet. Cet évènement récréatif et sportif a permis aux participants en situation de handicap de se retrouver et de s'adonner à différents ateliers (rosalie, tir sportif, jeux d'adresse, parcours équilibre, ateliers proposés par les élèves de l'école de Cayres, atelier de magie, etc.).

Après l'effort, ils se sont vus récompensés d'une médaille et étaient invités ensuite à participer au traditionnel repas dansant. Cet évènement a réuni plus de 120 participants accompagnés de nombreux accompagnateurs et bénévoles du territoire.

Les 4 et 5 octobre 2025, le « week-end joëlettes » a conduit le petit groupe de randonneurs, bénévoles et leurs familles, dont 11 résidents, en Ardèche, sur le secteur de Vallon-Pont-d'Arc, avec deux belles randonnées le samedi et le dimanche

Le 15 novembre 2025, c'est dans une ambiance chaleureuse que l'association a tenu sa traditionnelle soirée automnale à la salle du Plateau à Cayres. C'est une occasion supplémentaire de partager un moment convivial mais aussi d'espérer faire quelques bénéfices financiers afin de pouvoir garantir le maintien et de pérenniser les différentes missions de l'association.

Les membres du bureau de l'association remercient les participants aux différentes manifestations, les membres actifs ou bienfaiteurs, et aussi la mairie de Pradelles, la mairie de Cayres, le foyer Saint Nicolas Pradelles, le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire, les associations partenaires pour leur aide technique et leur soutien dans l'organisation de ces rassemblements.





Emmaüs - Antenne de Pradelles

Emmaüs Pradelles est composé de 10 bénévoles qui se répartissent sur deux après-midis : mercredi et samedi

- De Mi-Mars à fin Avril : de 14h à 17h
- De Mai à fin Octobre : de 14h à 18h
- De Novembre à Mi-Décembre : de 14h à 17h
- De Mi-Décembre à Mi-Mars : fermeture

Cette année, nous avons ouvert un peu plus tard que d'ordinaire.

Nous avons souhaité réorganiser l'antenne pour « aérer » la boutique.

Le 1er dimanche d'Août, nous avons ouvert la boutique pour la Foire de la Saint Laurent. Comme chaque année, le public était au rendez-vous.

En novembre, nous avons fait 50% sur les vêtements. En 2026, nous en ferons sur d'autres secteurs. Sur une période de l'année, nous avons dû stopper les arrivages de vêtements, comme dans tout le département. (Problèmes de recyclage).

Fin novembre, les bénévoles ont confectionné des décorations de Noël pour la barrière du Monuments aux morts. Merci à eux.

Le 6 décembre, nous avons participé à notre 1er téléthon. 3 randonnées ont été organisées. Merci aux 40 participants. Nous pensons réitérer cette participation au téléthon l'an prochain en vous espérant plus nombreux.

**Nous vous disons à bientôt pour la réouverture de
l'Antenne de Pradelles**

Tel : 06.83.55.47.88

Tel : 06.22.74.01.74



Une partie des bénévoles avec nos 2 Co-présidents Claude et Hélène, et Marie-Claude bénévole à Taulhac.



Les randonneurs du Téléthon :

Fondée en 2002, l'association L.A.V.E, est éditrice du journal bimestriel Volcan. Nous publions annuellement 22 800 journaux répartis chez nos abonnés, entreprises partenaires et nos 31 communes adhérentes.

Depuis plus de 20 ans, notre association incarne l'intérêt général, le patrimoine et le dynamisme de notre territoire. Comme chaque année, nous avons été présents à la foire de la St-Laurent à Pradelles afin de faire découvrir notre association et notre journal. Pierre Clavel, notre vice-président a présenté notre association et notre journal sur la chaîne RCF Lozère.

Nous venons de publier un tout nouveau hors-série consacré à l'abbé Gui Boutavin de Mortessagne, découvreur des volcans du Vivarais et du Velay. Dominique Béguin est à l'origine de ce travail. IL a retracé la biographie et la généalogie de ce savant du siècle des Lumières, on peut retrouver également la transcription de six lettres adressées à Barthélémy Faujas de Saint-Fond. Ce hors-série nous permet de découvrir le volcanisme de notre région mais aussi la vie locale de la fin du XVIIIe siècle.

Depuis sa parution ce hors-série connaît un beau succès. Il est à votre disposition en passant commande à notre association. Vous pouvez, vous aussi, rejoindre l'aventure Volcan, en devenant bénévoles et participer à la création de notre journal en assistant à une ou toutes ses étapes de fabrication : confection de la maquette, relecture, pliage.

Vos écrits sont les bienvenus, s'ils relatent vos souvenirs, s'ils font référence au patrimoine des 31 communes adhérentes ou tout autre sujet des années passées, ainsi que les photos.

Ceux-ci seront publiés, après sélection par le comité de lecture. Ainsi vous participerez à laisser une trace de notre passé pour le futur.

L'année 2025 a été riche, nous espérons continuer sur notre dynamique. De nouveaux projets vont voir jour en 2026.

N'hésitez pas venir nous faire une visite au siège de l'association situé Rue du Jeu de Paume.



Has d'Éoliennes à la Chabassole



Une raison impérative d'intérêt public majeur :

C'est en grande partie sur ce concept péremptoire, que M le préfet de la Haute-Loire a fondé les motivations de son arrêté du 7 juillet 2025 pour autoriser l'exploitation d'un parc éolien dans la forêt de Pradelles et la destruction des espèces protégées qui l'habitent.

Cette décision, lourde de conséquences pour l'environnement et le cadre de vie du territoire n'est pas une surprise.

Elle était attendue, dans le droit fil de la loi d'accélération des énergies renouvelables, et de l'intention affichée de longue date à la préfecture, de retenir les projets des Vastres et de Pradelles au titre de contribution de la Haute Loire aux objectifs régionaux.

Une décision prise au mépris des enjeux environnementaux et paysagers :

Cette décision ignore délibérément la réalité d'un territoire labellisé « non potentiellement favorable au développement de l'éolien terrestre en raison de forts enjeux » Elle coupe court aux fortes réserves exprimées par les administrations qui ont participé à l'instruction du dossier :

- Le Paysagiste-Conseil de l'Etat déplore l'impact du projet sur le très riche patrimoine historique local et les axes de découverte du territoire (GR et routes)
- Les Directions Départementales du Territoire (DDT 43 et 07) et la DREAL (EHN) pointent « une appréciation biaisée, excessivement minorée, des enjeux environnementaux, la sous-estimation des effets cumulés avec les parc existants ... l'altération de l'ambiance forestière de la Chabassole.
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel regrette que les enjeux relatifs à la préservation de la biodiversité soient minimisés, l'implantation s'étant faite sur des critères paysagers, et l'absence de mesures adaptées pour éviter, réduire et compenser les impacts »
- Le Ministère des Armées, après plusieurs refus catégoriques, « et bien qu'il ne soit pas situé en zone concédée au développement éolien », se résigne à accepter ce projet qui procure « une gêne exceptionnellement acceptable pour les forces armées »
- L'Architecte des Bâtiments de France estime que l'implantation d'éoliennes à proximité d'un « site patrimonial remarquable » est « incompatible avec cette démarche de protection et de valorisation du patrimoine architectural et paysager »
- Enfin, les réserves émises par la commission d'enquête n'ayant pas été levées, l'avis qu'elle avait formulé sur le projet est désormais réputé défavorable.

Cette initiative intervient alors même que le « bilan prévisionnel » de RTE (gestionnaire du réseau français de transport d'électricité) publié le 9 décembre dernier nous alerte sur nos surcapacités de production d'électricité et le gaspillage d'énergie qui en résulte

Que vaut donc cet « intérêt public majeur » qui impose de sacrifier une partie de la Chabassole, sa biodiversité et nos paysages, alors que RTE lui-même reconnaît que le rythme de développement des énergies renouvelables pourrait être revu à la baisse.

Un recours a été déposé :

Sur ces bases, accompagnée par France Nature Environnement 43, la commune de Saint-Paul-de-Tartas, et l'association pour la protection et la préservation des paysages exceptionnels du Mézenc, notre association vient de déposer un recours devant la juridiction administrative pour obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral.

Ce recours s'attache à démontrer que l'étude d'impact réalisée par EDF Renouvelables sous ses divers aspects (paysages, naturalisme, acoustique, hydrogéologie) n'est pas représentative des conséquences du projet sur le milieu environnemental les paysages et le cadre de vie, qu'en outre les conditions de la dérogation sollicitée par EDF Renouvelables pour pouvoir détruire des espèces protégées ou altérer leur habitat ne sont pas réunies.

Le recours sera jugé dans un délai de dix mois.

Nous souhaitons que la Chabassole, forêt productive, écrin protecteur des sources du territoire, demeure cet espace de nature, de détente et de ressourcement, façonné par près de deux siècles d'Histoire.

pasdeoliennesalachabassole@gmail.com



INFORMATION AUX ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE DE PRADELLES :

La collectivité de PRADELLES est destinataire d'une demande d'utilisation de sa voirie rurale ainsi que d'une demande d'autorisation de survol de la part d'un développeur éolien intervenant sur des communes voisines.

Il s'agit d'un projet éolien porté en Haute-Loire et en Ardèche.

Pour la Haute-Loire, il s'agit d'une implantation de deux éoliennes sur la commune de SAINT-PAUL DE TARTAS.

Interrogeons nous sur le positionnement de SAINT-PAUL DE TARTAS, MUET sur un projet porté sur son territoire et qui dans le même temps attaque le projet éolien nous concernant à PRADELLES.

Cherchez l'erreur !!!

Le Maire, Alain ROBERT

Communauté de Communes Pays de Cayres-Pradelles :



La déchetterie de Landos est un service essentiel, accessible aux habitants et aux professionnels du territoire de la Communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles.

Afin de garantir la sécurité, le bon fonctionnement du site et le respect de l'environnement, quelques règles doivent être rappelées. Accès et règles principales : la déchetterie est placée sous vidéo-surveillance. Certains déchets sont strictement refusés : bouteilles de gaz, médicaments, amiante pneus jantés, déchets radioactifs.

Les consignes du gardien doivent être respectées : comportements interdits chiner sur le site, entrer hors des horaires d'ouverture, dépôts sauvages, menaces ou violences envers le personnel.

Des sanctions sont prévues en cas de non-respect : amendes, frais de nettoyage, voire interdiction d'accès en cas de récidive. Un nouveau gardien pour vous accueillir.

Un nouveau gardien a récemment pris ses fonctions à la déchetterie. Il est là pour : vous orienter vers les bonnes bennes, veiller à la sécurité de tous, garantir le respect des règles

N'hésitez pas à solliciter son aide :

Un bon tri commence souvent par un bon conseil.



Le tri des déchets fait partie des gestes du quotidien, mais certaines filières ont récemment été mises à l'épreuve.

C'est notamment le cas des textiles, linges et chaussures (TLC).

Ces derniers mois, l'arrivée massive de vêtements issus de la Fast Fashion a fortement perturbé la filière de recyclage volumes en hausse, qualité parfois moindre, débouchés saturés.

Cette situation a entraîné des difficultés temporaires de collecte et de traitement.

Bonne nouvelle : la filière s'est réorganisée et la collecte a repris normalement.



A la Bibliothèque :

Saviez-vous que la bibliothèque municipale, située à la Maison Carrée, est ouverte à tous les jeudis de 14h à 17h et que l'inscription est entièrement gratuite ?

C'est un lieu convivial et dynamique qui propose une offre culturelle toujours plus riche. Vous y trouverez un large choix de documents en prêt, en partenariat avec la Médiathèque Départementale : romans de tous genres, documentaires, bandes dessinées pour petits et grands, ainsi que de nombreux albums jeunesse.

L'inscription à la bibliothèque de Pradelles vous permet également d'accéder à la plateforme numérique @ltithèque. Cette médiathèque en ligne offre de nombreuses ressources : films (jusqu'à 4 visionnages par mois), musique en accès illimité, magazines et journaux comme L'Éveil, ainsi que des formations à distance (langues étrangères, informatique, cuisine, etc.).

Pour toute question concernant l'@ltithèque, vous pouvez contacter le service culture de la Communauté de Communes au 04 71 57 88 00 ou par mail à culture@ccpcp.fr.

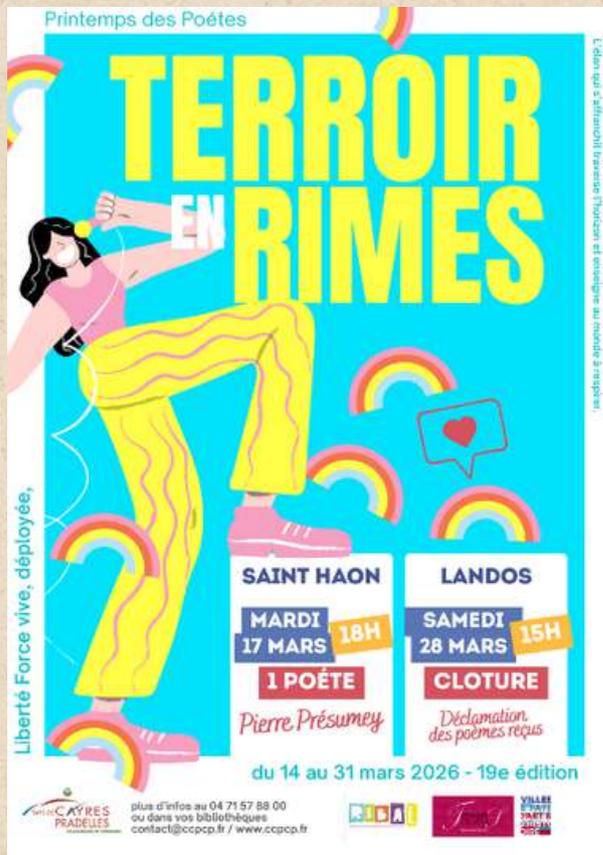
Projet d'Éducation Artistique et Culturel :

Chaque année, la Communauté de communes accueille des artistes en résidence dans le cadre des projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), en partenariat avec la DRAC, la Région et le Département.

En 2025, le collectif Sans Cartel est intervenu sur le territoire avec le projet Reflets du Velay Volcanique, une co-création de camera obscura in situ. Les artistes ont fait découvrir ce dispositif aux écoliers, collégiens et habitants du territoire. Cette « chambre noire » est une boîte sombre percée d'un petit trou qui projette, sur une paroi intérieure, une image inversée de l'extérieur : il s'agit du principe fondateur de la photographie. À travers la réalisation de mini camera obscura, les artistes ont animé des ateliers de médiation et de création.

Concernant l'implantation de l'œuvre, plusieurs sites de la Communauté de communes ont été étudiés. Le site d'Ardennes à Pradelles s'est révélé idéal : situé sur un passage de voyageurs et apprécié pour les promenades locales, il offre en outre un panorama à 360° sur le bourg et la vallée de l'Allier. Ainsi, une plateforme a récemment vu le jour pour accueillir la camera obscura. Soucieux de valoriser les savoir-faire locaux, les artistes ont souhaité travailler avec des artisans du territoire : le menuisier M. Frévol de Pradelles pour la construction bois et Métal Burlant de Barges pour le mécanisme de reproduction. L'installation est prévue pour le premier semestre 2026. Affaire à suivre...





Festival de la Poésie :

Au mois de mars, la poésie est mise à l'honneur avec le festival Terroir en Rimes. Pour sa 19^e édition, les bénévoles des bibliothèques vous proposent de rencontrer le poète Pierre Prumey le mardi 17 mars à 18h à Saint-Haon. Ils vous invitent également à une après-midi de clôture, à Landos le samedi 28 mars dès 15h, où la poésie sera célébrée comme un symbole de liberté, force vive déployée.

Un appel à poèmes est lancé, nous attendons vos poèmes à la bibliothèque de Landos ou par mail à les.amis.du.livre@orange.fr : à vos plumes, à vos rimes, pour nous faire découvrir votre univers !

La Ligue de l'enseignement :

La Communauté de communes propose des spectacles à destination des écoles, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.

Le prochain spectacle aura lieu à la maison de retraite au mois de mars, à destination des enfants de 6 ans et plus. Intitulé « Des ailes à nos bouches », de la compagnie Perpétuel Détour, ce spectacle raconte l'histoire d'un frère, d'une sœur et d'une maison familiale, à travers le regard porté sur leurs souvenirs communs.

Les résidents de la maison de retraite sont les bienvenus pour assister à cette remontée dans le temps, pour un moment intergénérationnel riche en émotions, propice aux échanges et au partage.



La Musique dans les écoles :



Sur l'axe musical, la dumiste Véronique Jacques, accompagne les écoles dans la mise en place de projets d'action musicale en lien étroit avec les enseignants et les orientations pédagogiques.

À travers des activités musicales variées, elle permet aux enfants d'acquérir des savoirs et savoir-faire fondamentaux : maîtrise du geste vocal, affinement du geste instrumental, découverte des langages musicaux, du rythme et de la danse.

Ces projets favorisent également le développement de l'écoute, la construction d'un jugement esthétique personnel et l'enrichissement de la culture artistique. En encourageant la créativité et le travail collectif, Véronique Jacques offre aux élèves l'opportunité de découvrir le plaisir de créer et de vivre des expériences artistiques partagées.





Maison France Services

Maison France Services : un service de proximité pour accompagner vos démarches.

La Maison France Services est un dispositif porté par l'État afin de renforcer l'accès aux services publics dans les territoires.

Sur notre secteur, elle est mise en œuvre par la Communauté de Communes des Pays de Cayres –Pradelles, en lien étroit avec les communes de Cayres, Costaros et Landos, où les trois espaces France Services accueillent chaque semaine les habitants pour les accompagner dans leurs démarches administratives du quotidien.

En France Services, vous pouvez être accompagné pour l'ensemble des démarches liées aux 12 partenaires nationaux : CAF, CPAM, CARSAT, Finances Publiques, MSA, URSSAF, France Travail, France Titres, France Rénov', Chèque Énergie, La Poste et Point-Justice. Comprendre un courrier, résoudre un blocage, créer un compte, finaliser une demande ou être guidé pas à pas : le service répond à une grande variété de besoins.

Depuis septembre 2025, l'animation des espaces France Services est assurée par Juliette Henault, qui succède à Pauline Bernard.

 2025 : **Une activité en progression** :

Les chiffres de l'année confirment l'importance croissante du service sur le territoire :

• **6 961 accompagnements réalisés :**

→ **+56 % par rapport à 2024**

• **4 068 usagers accueillis**

→ **+43 % par rapport à 2024**

• **36,2 % de primo-usagers**

Les démarches les plus sollicitées concernent principalement :

France Titres (cartes d'identité, passeports, permis, carte grise), les Finances Publiques et France Rénov' (aides à la rénovation énergétique). Un soutien numérique accessible à tous

Pour aider les habitants à mieux maîtriser les outils numériques utiles au quotidien, un conseiller numérique intervient également au sein des espaces France Services du territoire. Il propose des rendez-vous individuels ainsi que des ateliers collectifs ouverts à tous, et ce, gratuitement.

Pour rappel, les agents France Services accueillent le public du Lundi au Vendredi aux horaires suivants :

Lundi : 8h à 12h à Costaros

Mardi : 8h30 à 12h30 à Landos

Mercredi : 8h à 12h30 / 13h à 16h30 à Cayres

Jeudi : 13h15 à 17h15 à Landos

Vendredi : 8h à 12h à Costaros



Infos Pratiques :



Mairie de Pradelles:
Rue du Jeu de Paume
43420 PRADELLES

Tel: 04 71 00 80 37
mairie-pradelles@wanadoo.fr
www.pradlles43.fr

Piscine/ Camping
Le rochet de
Grelet:

Tel : 04 71 00 80 07
Avenue de Langogne
43420 PRADELLES

Pradelles- Vélo Rail :

Tel :04 71 00 87 46
www.velorail43.com

NUMÉRO D'URGENCES

Toutes les urgences : 112
Police Secours : 117
Pompiers : 18
Samu 15
Centre Anti Poison :
0472.11.69.11

Cabinet infirmier
Cubizolle Florent
Soulier Ludivine

Place du Foirail
43420
Pradelles

06.66.63.54.75



EHPAD
ST-CHRISTOPHE

Rue Basse
43420 Pradelles
04.71.00.80.96

Bureau de Poste :
36 31
Place de la Halle 43420
PRADELLES

Pharmacie
LaVerdette
Olivier Risson

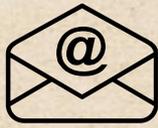
Avenue du Puy
43420 Pradelles

04.71.00.80.03

POMPES FUNÈBRES

CHAMBRE FUNÉRAIRE
MONUMENTS FUNÉRAIRES

Bay



Infos Pratiques :



CONSULTATIONS AVANCÉES- CENTRE HOSPITALIER DE LANGOGNE

Rendez Vous : 04.66.69.78.00 04.66.69.78.02

SPECIALITES	SPÉCIALISTES -ÉTABLISSEMENTS
RÉTROCESSION MÉDICAMENTS PHARMACIE	DR NICOLAS CH LANGOGNE
OPHTALMOLOGIE	DR GRANIER-CHEVASSUS DR ETEDI-GAGYI CH EMILE ROUX
RADIOLOGIE	POLE HENRI DUNANT
GYNÉCOLOGIE	DR PREVOST-FEREY (HÔPITAL LOZÈRE)
VISCÉRALE ET DIGESTIF	DR BOJANIC (HÔPITAL LOZÈRE)
UROLOGIE	DR GAYREL (CLINIQUE BON SECOURS)
CARDIOLOGIE	DR SABBAGH
ORTHOPTISTE	Madame CHARRETIER
ORL	DR DURAND (CH EMILE ROUX)
ORTHOPÉDIE	Membres Supérieurs Dr TEISSIER ORTHOSUD Montpellier Membres Inférieurs DR PHILIPPOT (CHU SAINT ETIENNE)
ENDOSCOPIE	Consultation pré coloscopie -Firboscopie DR SEULIN (CLINIQUE BON SECOURS)
SAGE-FEMME	Madame SOULAYROL (HÔPITAL LOZÈRE)

Nos Partenaires :



Fabien MICHEL

PATRIMOINE • RESTAURATION • TAILLE DE PIERRE

fabien-michel.fr

3 ROUTE DE L'ARTISANAT - ZA LACHAMP
43260 SAINT-PIERRE EYNAC



GARAGE
Mécanique auto

I.P 88

Réparations Ventes Entretien

Avenue du Puy, 43420 Pradelles Tel: 09.81.41.76.48

www.pays-bordel.fr / mail : pays-bordel@orange.fr



PAYS - BORDEL

Tél : 04 71 05 22 76

A votre service depuis plus de 35 ans / Certificat QUALIBAT «RGE»

Plâtrerie / Isolation / Peinture / Façade

3 rue de la Transcèvenole - ZI CORSAC 2 - 43700 BRIVES-CHARENSAC



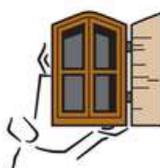
SARL MASSEBOEUF TP

5 Route de Lachamp
43340 Barges

Terrassement - Assainissement - VRD - Enrochement - Démolition
Vente de terre végétale tamisée - Location d'engins avec chauffeur

e-mail: cedricmasseboeuf@yahoo.fr

Téléphone: 06 31 41 51 49



Cuisine - Escalier - Dressing
Toute fabrication et pose sur mesure

SARL MENUISERIE TEISSIER - ROUQUET

Tél : 04 66 69 14 16 Mail : contact@mtr48.fr





CHARPENTE/COUVERTURE/ZINGUERIE
MAISON EN BOIS
FABRICANT MENUISERIES EXTERIEURES
ET INTERIEURES SUR MESURE

contact@menuiserie-mirmand43.fr 04 71 57 16 57




www.menuiserie-mirmand43.fr 43490 COSTAROS



A fleur de cœur
Mylène Viala

16, bd de Gaulle - 43300 Lempdes
Tél. 04 66 69 21 82 - par



SARL CHAUVET ELECTRICITE

Electricité générale - Antenne
Chauffage électrique
Pompe à chaleur
Eclairage public



Le bourg 43490 COSTAROS

Tel: 04 66 42 00 33 / 04 71 00 34 47



Mêle Mêle





Hêle Mêle

